

# Ioannes Henricus Meibomius et Claude-François-Xavier Mercier: De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage et des fonctions des lombes et des reins



## Avertissement

On sait que Jean-Henri Meibomius étoit un savant du dernier siècle, qui s'est rendu célèbre en médecine, par la découverte des nouveaux vaisseaux qui prennent leur chemin vers les paupières, et qu'on a appelés de son nom, *conduits de Meibomius*. Il fut long-temps professeur de médecine à Helmstadt, sa patrie, et ensuite premier médecin de Lubeck, ville d'Allemagne dans le duché de Holstein.

Le petit traité que nous publions est très-curieux, et n'est guère connu que de quelques médecins, et d'un petit nombre de gens de lettres. Il n'en existe que deux éditions devenues fort rares et fort chères faites toutes deux en pays étrangers et fourmillant de

fautes d'impression. La première à Londres 1665, in-64, et la seconde à Francfort 1670, in-8°. L'une et l'autre étant fautives, nous nous sommes déterminés d'en donner une troisième purgée de ces fautes; et pour faire connoître cet ouvrage intéressant et utile aux littérateurs, aux gens du monde, et à ceux qui ne sont pas familier avec le grec et le latin, nous avons entrepris de le traduire, et nous avons accompagné notre version de notes historiques étroitement liées au sujet, d'observations nouvelles puisées dans des auteurs modernes, tels que MM. *l'abbé Chappe, de Lignac, Arnaud de Villeneuve, et Lémery, etc.*, et multipliées au point qu'elles forment, pour ainsi dire, un second ouvrage aussi étendu que celui de Meibomius.

Nous avons adouci le mieux qu'il a été possible, des expressions trop libres dans les citations, de manière pourtant à ne pas nuire à la clarté du sujet, dans un ouvrage dont le but est de développer le mécanisme des parties auxquelles l'Être-Suprême a confié l'emploi de la propagation de l'espèce, et d'indiquer les remèdes nécessaires à les rendre capables de s'en acquitter, quand un vice dans les organes ou des excès de volupté ont altéré en elles cette précieuse faculté.

Nous renvoyons ceux qui nous accuseroient d'avoir voulu faire l'apologie de la flagellation, à ce qu'ont dit dans les mêmes vues, *M. de Bienville*, dans l'avant-propos de son excellent *traité de la Nymphomanie*, pages 4 et 5; *M. de Lignac*, dans l'introduction de son traité de l'amour conjugal, page 19, et *M. Tissot* dans celle de *l'Onanisme*, pages 7, 8 et suivantes.

Au reste, nous espérons que le plus grand nombre des lecteurs, nous saura gré de n'avoir rien négligé pour leur offrir un ouvrage complet.

Il y a des écueils inséparables de la matière, et que le traducteur le plus chaste ne peut éviter, s'il veut rendre les Pensées de son original; c'est ce que nous avons éprouvé toutes les fois qu'il a été question de rendre en français les vers libres de Petronne, Catulle, Tibulle, Ovide, Martial et Apulée. Il falloit donc abandonner le travail; non, sans doute: à côté des vers libres, je trouvois des autorités puisées dans les auteurs ecclésiastiques, les livres sacrés et les pères de l'église. L'exemple des St.-Augustin, des St.-Jerôme, des Isidore, des Lactance, des Origène et des Tertullien m'encourageoit dans mon entreprise, puisqu'écrivant en langues vivantes, ils n'ont pas cru devoir se taire sur les crimes obscènes, parce qu'un ne peut les désigner sans mots. Au restes si nous sommes répréhensibles, notre faute est celle de Meibomius, et nous nous justifions entièrement par l'aveu sincère de la faute même, et si c'en est une, nous n'avons eu d'autre motif en traduisant cet ouvrage, que de nous occuper, de nous amuser, et de procurer aux littérateurs et aux gens du monde la connoissance d'un ouvrage que sa rareté leur avoit fait perdre, et leur en faciliter l'acquisition à moindres frais.

J'ai rassemblé dans l'introduction qui suit tout ce qui peut servir à l'histoire de la flagellation, en offrant au lecteur un extrait lumineux et discuté de l'ouvrage de l'abbé Boileau sur cette matière: et cette compilation nécessaire à mon ouvrage ne laissera plus rien à désirer. Nous osons avancer que cet extrait, ceux de Brantôme, et l'étendue

des notes dont nous avons semé l'ouvrage, dans la vue d'égayer l'aridité du style de Meibomius, ne manqueront pas de rendre ce petit traité aussi intéressant que curieux.

Quant à la manière dont nous avons traduit le latin, dans lequel il falloit remédier à des fautes d'impression ou de latinité, et à des demi-mots qui, si je puis le dire, n'étoient que les premiers linéamens des pensées de l'auteur qu'il falloit-développer, nous supplions le lecteur de vouloir bien se souvenir de ce précepte d'Horace dont nous avons tâché de faire notre profit, sur-tout quand il a fallu rendre des morceaux d'anatomie, qui ne sont plus les mêmes que du temps de Meibomius, et suivre la marche nouvelle prescrite par nos nouvelles découvertes en médecine, et à laquelle je me suis le plus possible conformé.

*Nec verbum verbo curabis reddere fidus  
Interpres, nec desilies imitator in arctum.*  
(HOR. Art. Poët.)

## Introduction

L'abbé Boileau, docteur de Sorbonne, doyen et grand vicaire de Sens, sous *de Gondrin*, et ensuite chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, donna en 1700 un ouvrage intitulé: « *Historia Flagellantium de recto [a] et perverso Flagrorum usu apud Christianos, ex antiquis scripturæ, Patrum, Pontificum, Conci'iorum et Scriptorum profanorum monumentis, cum cura et fide expressa,* » imprimé chez *Janisson*, en gros caractères, et composé de près de 400 pages in-12. *Du Cerceau et Thiers* le critiquèrent. On en publia une traduction plus indécente que l'original; elle fut réformée par l'abbé *Granet*, qui la fit réimprimer en 1732.

Un auteur anonyme déchargea sa bile sur ce livre, dans un petit ouvrage in-12, de 43 pages, et qui a pour titre: Lettre à M. L. C. P. D. B. sur le livre intitulé: *Historia Flagellantium*. Cette lettre est une véritable satire, et qui attaque M. l'abbé Boileau, d'une manière hardie et peu honnête. L'éclipsé dit le critique, que souffrit l'histoire des flagellans, dès qu'elle commença à voir le jour, vint d'une suppression tacite ou de l'avidité des libraires de Hollande et d'Angleterre, et de l'empressement à enlever toute l'édition d'un ouvrage qui devoit être d'un grand débit chez eux. On m'a assuré depuis peu, dit-il, qu'on en faisoit une nouvelle édition en faveur des mousquetaires et autres jeunes gens d'agréable humeur, qui le trouvent fort à leur gré. Il est en effet très-divertissant, et peut tenir son rang dans leur bibliothèque, entre Rabelais, Bocace et les contes de Lafontaine. Il ajoute que cet ouvrage a mérité à M. Boileau le surnom de *Flagellant*, pour le distinguer des autres abbés Boileau, fort connus dans le monde par leur réputation et leur mérite. Dans tout le cours de la satire, le critique appelle M. Boileau de ce nom de *Flagellant* ou de petit *Flagellant*. Le portrait qu'il en fait est trop injurieux pour être rapporté ici. Je dirai seulement que ce critique n'épargne ni le livre ni la personne. Sa satire est pleine d'invectives, de railleries, d'ironies et de réflexions mordantes, et son ouvrage peut être mis, avec justice, au rang des libelles diffamatoires. Car, après tout, dit l'auteur des nouvelles de la république des lettres,

(décembre 1700, page 695,) quand il y auroit quelque chose à reprendre ou dans le choix de la matière du livre de M. Boileau, ou dans la manière dont il l'a traitée, cela n'empêche pas que l'auteur ne soit un honnête homme et de bonnes mœurs [b].

Les jésuites attaquèrent aussi cet ouvrage, et ont extrait de ce livre ou de ceux qu'il a approuvés, diverses propositions qu'ils croyoient censurables. Il y en a une qui le paroît effectivement, et la voici en français: *les écrivains sacrés ont fait mention onze fois des flagellations, cinq fois principalement en parlant de J.C. notre sauveur, qui fut flagellé malgré lui et contre sa volonté.* Cette expression paroît trop forte, mais on voit bien pourtant ce que l'auteur veut dire; c'est que si J.C. a été flagellé par ses ennemis, il ne s'est jamais donné volontairement la discipline, comme font les moines. Voici une autre préposition que je ne rapporterai qu'en latin: *Nec esse est cum musculi lumbaris virgis aut flagillis diverberantur, spiritus vitales teveli, adeo que salaces mutus ob viciniam partium genitalium et testium excitari, qui venereis imaginibus ac illecebris cerebrum mentem que fascinant ac virtutem castitatis ad extremas angustias redigunt.*

Si cette proposition n'est pas fautive, il est du moins sûr qu'elle auroit beaucoup mieux sa place dans un ouvrage de quelque médecin, que dans celui d'un prêtre docteur en théologie; mais il sied mal aux jésuites de relever de semblables propositions, puisque plusieurs de leurs auteurs ont avancé des choses beaucoup plus capables de blesser les imaginations foibles et délicates.

Le dessein général de l'auteur étoit de faire voir que l'usage des disciplines volontaires est une superstition qui s'est introduite chez les moines, et qui tire son origine du Paganisme, et qu'elle est pernicieuse à la santé du corps et de l'âme. Il loue l'exercice de la mortification de la chair comme un acte saint et méritoire, lorsqu'il est autorisé par la loi divine ou établi par l'église. Or, celui dont il s'agit n'est point autorisé par la loi divine. 11 n'en est point fait mention dans l'ancien testament. La loi de Moïse, au contraire, (Deut. 25, -2, 3.) défendoit de donner aux criminels plus de quarante coups de fouet, d'où il suit qu'elle ne permet pas aux moines ni à aucun autre particulier, de s'appliquer plus de quarante coups de fouet, ni de se déchirer la peau d'une manière si cruelle, pendant que l'on chante lentement *miserere, de profundis* et l'antienne *salve regina*. La loi naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait; et la loi de Moïse nous défend de nous faire à nous mêmes ce qu'elle ne veut pas que nous fassions à un autre. Dans l'évangile, J.C. ni les apôtres n'ont pas fait mention de la flagellation, car, par le passage de St-Paul, je *mortifie ma chair* (Corinth. 9, 27.), l'auteur fait voir qu'il ne favorise point la discipline que se donnent les moines. Il remarque que la flagellation involontaire est fort ancienne, puisqu'elle étoit en usage parmi les payens, avant la fondation de Rome. Elle étoit même établie par la loi divine, (proverb. 13, 24 et 23, 13) pour punir les enfans et ceux qui faisoient quelque faute qui méritât cette punition. Mais outre ces flagellations involontaires, il y en avoit de volontaires et de libres. Tertullien rapporte que c'étoit une coutume parmi les Lacédémoniens de célébrer de certaines fêtes en l'honneur de Diane, et que ce jour-là, pour honorer la déesse, les jeunes gens se fouettoient eux-mêmes devant son autel, et quelquefois jusqu'au sang. Environ l'an 476 de J.C., les juifs rabins mirent au nombre de leurs cérémonies une espèce de flagellation volontaire, mais elle étoit mutuelle, et

ils se flagelloient les uns les autres alternativement. Dans les premiers temps de l'église, où la pénitence étoit dans sa plus grande ferveur, l'usage de la discipline étoit une chose inouïe. Du temps de St. Augustin, on avoit coutume de flageller les hérétiques et les criminels, mais les chrétiens ne se flagelloient point eux-mêmes. Ceux qui ont écrit la vie austère des anciens anachorettes ne parlent point de disciplines ni de flagellations volontaires. M. Boileau répond à un passage de St-Jérôme, à un autre de St-Jean Climaque, et à un troisième de St-Cyrille d'Alexandrie, que les moines croient leur être favorables.

L'usage de se flageller soi-même fut introduit qu'environ l'an 1047 ou 1056, du temps de *Pierre Damiens*, et il ne fut toléré des personnes sages qu'avec beaucoup de répugnance. L'auteur rapporte divers exemples, tous propres à faire avoir en horreur et à tourner en ridicule la flagellation.

Voici une anecdote très-plaisante à ce sujet, tirée de *Michaël Scotus*.

Un dévot accompagnait sa femme à confesse: voyant que le confesseur la menoit derrière l'autel pour la flageller, il s'écria: Monsieur, elle est très-délicate, je reçois la discipline pour elle: cela dit, il se mit à genoux, et le confesseur fit son office; pendant la cérémonie, la femme cria de toute sa force: frappez fortement, car je suis grande pécheresse. Il y avoit peut-être un motif de jalousie dans le dévouement du mari, et une petite vengeance de cette jalousie, dans la femme.

Cette coutume devint fort ordinaire dans la suite, et on la pratiqua jusques dans les rues. Un cordelier un jour donna le fouet en plein midi, sur les fesses, à un docteur en théologie qui avoit prêché contre la conception immaculée de la Ste.-Vierge, et les femmes criaient: mon père, donnez lui en quatre coups pour chacune de nous.

Vers l'an 1260, vint la superstition inouïe de se fouetter soi-même, et la secte des flagellans commença en Italie. Ils alloient tout nus en procession deux à deux, se flagellant dans les rues et dans les places publiques. Cette secte n'avoit point d'ailleurs de sentimens opposés à ceux de l'église romaine. Cependant Alexandre IV ne voulut pas l'autoriser, et plusieurs princes chassèrent ces flagellans de leurs états.

Ces observations suffisent pour mettre le lecteur en état de juger de l'histoire des flagellans par l'abbé Boileau, s'il ne la connoît pas; et je renvoie ceux qui la connoîtrent au livre lui-même, où ils trouveront des choses curieuses et des détails plus étendus.

Je ne puis me refuser au désir d'augmenter la foule des exemples qu'on pourroit citer de la flagellation volontaire, par celui de St.-Dominique, surnommé *l'Encuïassé*. Cet hermite ne se flagelloit pas seulement pour lui, mais pour expier les iniquités des autres. On croyoit alors que cent ans de pénitence pouvoient se racheter par vingt pseautiers, accompagnés de coups de fouet. Trois mille coups valoient un an de pénitence, et les vingt pseautiers faisoient trois cent mille coups, à raison de mille coups par dixaine de pseumes. Dominique accomplissoit cette pénitence de cent ans, en six jours. Il accittoit ainsi les péchés du peuple; mais cette flagellation continuelle rendit sa peau aussi noire que celle d'un nègre. L'usage de ces sortes de pénitence

occasionna l'abolissement des pénitences canoniques. Le principal avantage de celles-ci étoit de détruire les plus mauvaises habitudes, en faisant pratiquer long-temps les vertus contraires, et non pas en faisant flageller un hermite qui n'étoit pas coupable. En effet, a dit un certain auteur, le péché n'est pas comme une dette pécuniaire que tout autre peut payer à la déchargé du débiteur, en quelque monnaie que ce soit; c'est une maladie dangereuse qu'il faut guérir dans la personne même du malade.

Je serois tenté de croire que ces flagellans, animés d'abord d'un saint zèle et du désir de se mortifier, ont employé la fustigation dans la vue de matter leur chair de faire pénitence; mais dupes peut-être de ce même zèle, et la nature ne perdant jamais ses droits, ils ont continué, avec une espèce de fureur, cette douce torture qui les dédommageoit du plaisir que leur solitude leur défendoit; car enfin, c'étoit toujours un plaisir goûté physiquement même à l'insu du moral.

Brantôme, dans la graveleuse et cynique simplicité de son style [c], dit, qu'il a ouï parler d'une grande dame de par le monde, qui ne se contentant de lasciveté naturelle, car elle étoit grande putain et étant mariée et veuve, aussi étoit-elle très-belle; pour la provoquer et exciter davantage, elle faisoit dépouiller ses dames et filles, je dis les plus belles, et se délectoit fort à les voir, et puis elle les battoit du plat de la main sur les fesses avec de grandes claquades et *blamuses* assez rudes; et les filles qui avoient délinqué en quelque chose, avec de bonnes verges, et alors son contentement étoit de les voir remuer et faire des *tordions* de leurs corps et fesses, lesquels selon les coups qu'elles recevoient, en montroient de bien étranges et plaisans. Autrefois, sans les dépouilliller elle faisoit trousser en robe, car pour lors elle ne portoient point de caleçons, et les claquetoit et fouettoit sur les fesses, selon le sujet qu'elles lui donnoient, ou pour les faire rire ou pleurer, etc. etc. etc.

Plus loin, il raconte qu'un grand prenoit ainsi plaisir à voir sa femme nue ou habillée et à la fouetter de claquades, et à la voir manier de son corps.

Qu'une fort honnête dame, étant fille, étoit fouettée par sa mère quatre fois tous les deux jours, non pour avoir *forfait*, mais parce que sa mère prenoit plaisir à la voir remuer ainsi les fesses et le corps, pour autant en prendre d'appétit ailleurs, et tant plus elle alla sur l'âge de quatorze ans, elle persista et s'y acharna de telle façon, qu'à mesure qu'elle l'acostoit, elle la contemploit encore plus. Il dit plus bas, qu'un très-grand seigneur et prince, il y a plus de quatre-vingt ans, avant d'aller habiter avec sa femme, se faisoit fouetter, ne pouvant s'émouvoir ni relever sa nature baissante, sans ce sot remède. Je désirerois volontiers qu'un médecin excellent m'en dit la raison.

Voilà de terribles humeurs de personnes, dit naïvement Brantôme en parlant de l'homme cité par Pic de la Mirandole, et dont nous avons rapporté l'exemple dans cet ouvrage.

## Note

On a vu dans cette introduction que de tous temps les prêtres faisant servir la religion à leurs plaisirs, ont su couvrir de ce masque redoutable les excès honteux où les

portoit un tempérament fougueux qu'allumoient encore la macération qui tendoit à les rendre plus lubriques, l'oisiveté, la tranquillité des cloîtres, et la confiance aveugle qu'ils avoient inspirés à leurs sots pénitens.

Le traducteur, n'ayant entrepris que le seul ouvrage de Meibomius, et non l'effrayant tableau des crimes du clergé, et l'histoire générale de la flagellation, prie les lecteurs qui désireroient de plus grands éclaircissemens sur cette matière, de consulter:

1°. Essai philosophique sur le monachisme, par Linguet, 1776, 1 vol. in-8°.

2°. Nécessité de supprimer et d'éteindre les ordres religieux en France, prouvée par l'hist. philos. du monachisme, ou exposition abrégée de ce que l'on trouve de plus singulier et de plus curieux dans l'institution, la règle l'établissement et la vie des moines de tous les cultes et de tous les pays. *Londres* 1789, 2 vol. in-8°.

3°. Les prêtres démasqués, ou les iniquités du clergé chrétien. Ouvr. trad. de l'anglais. 1767, in-8°. 1 vol.

## **De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage et des fonctions des lombes et des reins**

Voici enfin, mon cher Cassius, le petit traité [1] que je vous ai promis dans une orgie bachique. Vous vous convaincrez, en le lisant, que l'usage de la flagellation n'est pas aussi extraordinaire qu'il le paroît au premier coup d'oeil. Je me souviens très bien de l'engagement que j'ai pris de vous communiquer mes réflexions sur cet objet. Ce fut lorsque nous nous trouvâmes dernièrement à table chez notre ami commun Martinus Gerdesius, conseiller du prince et votre collègue, mais je ne me rappelle pas précisément à quelle occasion, je vous dis que les coups et la flagellation servoient quelquefois à la guérison de plusieurs maladies, ce qui vous parut un paradoxe. Quoi qu'il en soit, je vais vous démontrer que l'expérience a confirmé la bonté de ce remède, en m'appuyant sur l'autorité des médecins qui l'ont enseigné et pratiqué.

Titus, disciple d'Asclépiade (A) qui vivoit sous le règne d'Auguste, comme je l'ai dit dans mon ouvrage intitulé: *Vies des médecins* (livre 2, de l'âme, que les Maniaques doivent être fouettés pour leur rendre le bon sens).

*Coelius Aurelianus*, (livre I, des passions lentes, chap. 5), dit que les personnes attaquées de la mélancolie érotique, ou qui sont dans le délire, doivent être aussi fouettées, quand les autres moyens n'ont rien fait, et que dans plusieurs individus, cette opération a guéri l'aliénation d'esprit.

Rhasès, (livre I, de la continence, chapitre IV), d'après un célèbre médecin juif dont il invoque le témoignage, ordonne de lier la personne attaquée de la manie érotique et de la frapper à grands coups de poing ou de verges, si les autres remèdes ont été

infructueux, et d'administrer ce topique à plusieurs reprises, si le bien ne s'opère pas dès la première fois; une seule hirondelle, pour me servir de ses termes, ne faisant pas le printemps.

Antoine Gaignier pense [2] comme Rhasès, et Valescus de Tarente s'exprime ainsi [3]:

« Si le malade est jeune, il faut le frapper sur les fesses à grands coups de verges, et si l'érection ne se fait pas, l'enfermer dans un cul de basse fosse, l'y tenir au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'il demande pardon de son invergence, et lui faire observer un régime rigoureux. »

Si nous en croyons Sénèque, (livre 6, *des Bienfaits*, chapitre 8), la flagellation dissipe la fièvre quarte, parce que le mouvement réchauffe et divise l'humeur âcre, épaisse et noire, qui étoit stagnante dans les viscères, comme le dit fort bien Juste Lipse dans ses commentaires.

Jérôme Mercurialis (B) [4] nous apprend que plusieurs médecins ont ordonné la flagellation à des personnes maigres, pour les engraisser et leur donner de l'embonpoint.

Galien [5] citant à ce sujet les stratagèmes des marchands d'esclaves, qui se servoient de ce moyen pour les faire paraître plus brillants de fraîcheur et d'embonpoint, ne laisse aucun doute sur l'efficacité de ce remède [6]. Il est certain qu'il fait gonfler la chair et attire à elle les aliments. Personne n'ignore que la flagellation avec des orties vertes a le plus grand succès pour raffermir les membres et rappeler la chaleur et le sang dans les parties qui en sont privées.

Coelius Aurelianus [7] et Thémison, (liv. I *des Passions lentes*), veulent que ce soit avec de la férule.

Elidaeus de Padoue [8] n'hésite pas d'ordonner la flagellation avec des orties vertes sur les membres tendres et délicats des petits enfants, pour hâter l'éruption de la petite vérole.

Thomas Campanella (C), que nous avons autrefois connu à Naples, semble mettre en avant une opinion nouvelle et inadmissible, en attribuant à la flagellation la vertu de guérir les obstructions du bas-ventre. Il raconte [9] que le prince de Venise [10] ne pouvoit aller à la garde-robe sans avoir été préalablement fustigé par un valet gagé pour remplir cette fonction, ajoutant qu'il seroit dangereux de retenir sa respiration pendant qu'on se feroit administrer ce remède; et j'en conviens.

Il est des personnes qui ne peuvent goûter les plaisirs de l'amour, si elles ne sont aiguillonnées par la fustigation. Cette cérémonie étrange les embrase des feux de la lubricité, jusqu'à les faire écumer, et fait dresser vers le ciel cette partie qui constitue la virilité, de manière que son oscillation suit le nombre et le son des coups appliqués, pour ainsi dire en cadence; et voilà précisément ce que vous rejetiez comme une plaisanterie et une chose incroyable, quand j'en parlai la première fois. Je vais pourtant mettre en usage, mon cher Cassius, tout ce que je crois capable de vous en convaincre en m'étayant du témoignage des auteurs les plus dignes de foi, pour vous

prouver que ceci n'est point une innovation, et que le caprice n'a aucune part à cet usage, et j'y joindrai les raisons et les exemples, d'après lesquels divers médecins et moi avons trouvé la chose vraisemblable. Je ne m'étendrai cependant pas beaucoup dans ce moment-ci sur la nécessité d'employer les orties vertes, pour en frapper les parties génitales.

Menghus Faventinus [11] assure qu'elles ont une propriété merveilleuse pour allonger, tendre, grossir et ériger le membre viril, qui, par une parcimonie de la nature, feroit craindre la stérilité.

Pétronne vous apprendra, si vous le consultez, combien elles sont utiles pour guérir l'impuissance, et rendre aux amants leurs forces éteintes par de trop fréquentes jouissances, en faisant parler Encolpe de cette manière:

« Cette partie de mon corps, par laquelle j'étais autrefois un Achille, étoit alors entièrement morte et plus froide que la neige et sembloit s'être retirée au fond de mes entrailles, sillonnée de mille rides. Ma verge ressembloit à du cuir détrempe dans de l'eau, etc. »

Je ne fais ici que transcrire l'auteur qui continue ainsi:

« Enothée, prêtresse de Priape, lui ayant promis de la lui rendre aussi dure que de la corne, mêle du cresson alénois avec de l'avrône, en forme un onguent qu'elle applique sur ses testicules, et armant ses mains d'une poignée d'orties vertes, l'en frappe légèrement au-dessous du nombril, sur les reins et sur les fesses. »

Mais pour revenir à la grande et véritable flagellation, écoutons ce que raconte à ce sujet *Jean Pic, comte de la Mirandole* (D), qui vivoit, il y a 150 ans. Il fait ainsi, (livre 3, chap. 27, de son ouvrage *contre les astrologues*), l'histoire d'un de ses amis:

« Je connais, *dit-il*, et il existe encore, un homme dont le tempérament amoureux et les excès n'ont peut-être jamais eu d'exemple. Il ne peut caresser une femme, malgré la violence de ses désirs, s'il n'est auparavant fustigé. En vain sa raison lui fait regarder comme un crime ce raffinement de volupté, sa fureur pour ce cruel plaisir est telle qu'il encourage lui-même, et accuse de mollesse et de lâcheté celui qui le fouette, lorsque la fatigue ou la pitié lui font ralentir ses efforts. Le patient n'est au comble de ses plaisirs, qu'en voyant ruisseler le sang dont une grêle affreuse de coups a couvert les membres innocents du libertin le plus effréné. Ce malheureux réclame ordinairement pour ce service, avec les plus instantes supplications, la main de la femme avilie dont il veut jouir, lui donne lui-même les verges qu'il a fait tremper dès la veille dans le vinaigre, et lui demande à genoux la faveur insigne d'être ainsi déchiré. Plus elle frappe avec violence, plus elle acquiert de droits à son amour et à sa reconnaissance, en lui rendant des feux qu'il n'avoit plus, jusqu'à ce que la dernière période de la souffrance et l'épuisement total de ses forces, lui fassent goûter la plénitude de la volupté en égale proportion. Trouvez un seul homme pour qui le comble de la douleur, et cette espèce de torture doivent être celui du plaisir, et si d'ailleurs il n'est pas entièrement corrompu, lorsque, de sang-froid, il connaîtra sa maladie, il rougira de ses excès et les détestera. »

Jusqu'ici, c'est Pic de la Mirandole qui a parlé, mais la même chose est rapportée par *Thomas Campanella* déjà cité, et *Jean Névisan* (E) (livre I de ses *Sylves Nuptiales*, art. 130). Si je ne me trompe, l'homme dont parle *Coelius Rhodiginus* (F) (livre 2, chap. 15 de *ses anciennes leçons*), avoit ce goût-là de commun avec l'ami de Pic de la Mirandole; et d'après *Coelius*, *André Tiraqueau* (G), art. V de son *Traité des lois du Mariage*. Mais écoutons *Cœlius* [12].

« Des personnes dignes de foi, *dit-il*, assureront avoir connu, il y a quelques années, un homme qui, par un contraste bien étonnant et qu'on aura peine à croire, joignoit au physique le plus froid et le plus inhabile aux plaisirs de Vénus, l'imagination la plus érotique et le génie le plus ardent. Il n'avoit d'aptitude, de chaleur et de force pour la lutte amoureuse, qu'à proportion des coups de verge qu'il avoit reçus, et vous n'eussiez pu savoir lequel lui causoit le plus de volupté, ou de la volupté elle-même, ou de la douleur qui en étoit la source et l'agent: à moins que la juste proportion de la seconde ne le conduisit à la perfection des délices de la première. Il s'abaissoit jusqu'aux prières pour être frappé de verges qu'il avoit fait durcir, depuis la veille, dans du vinaigre. La rage qu'allumoient en lui les désirs, le portoit à accabler de reproches et d'injures celui qu'il avoit chargé de cet office, dès qu'il frappoit trop mollement, et lui faisoit remarquer comme imparfaite, infructueuse et nulle, toute séance qui n'étoit pas terminée par une effusion de sang. Cet homme est, je crois, le seul qui, également avide de plaisirs et de souffrances, ne savouroit l'un qu'au moyen de l'autre, et pour qui les plaies les déchirements et l'effusion de sang fussent et le prélude et le complément des titillations et de la jouissance. »

*Othon Brunfels* (H) médecin célèbre, dans son *Onomastic. Medic.*, rapporte l'anecdote suivante: de son temps vivoit à Munich, résidence des ducs de Bavière, un homme qui ne pouvoit s'acquitter envers sa femme du devoir conjugal s'il n'étoit pas auparavant fustigé à toute outrance.

Un fait qui s'est passé sous nos yeux tout récemment et à Lubeck même, vient à l'appui de ce que j'ai déjà raconté.

Un citoyen de cette ville, marchand de beurre et de fromage, demeurant sur la place des moulins, fut, entre autres crimes dont on le chargeoit, accusé d'adultère, dénoncé aux magistrats et le procès fait, condamné au bannissement. Une fille de joie avec laquelle cet homme avoit depuis longtemps un commerce libertinage, traduite devant les sénateurs chargés de la justice criminelle et qu'on nomme *die Gerichts herren*, avoua qu'il n'avoit jamais été habile à consommer l'acte de la génération, sans être auparavant fustigé, et qu'après une première course, il lui étoit impossible d'aller plus loin, si elle ne réitéroit l'opération douloureuse et salutaire en doublant la dose [13]. Le coupable nia d'abord le fait; mais pressé par des interrogatoires fréquents et sévères, il fut contraint de tout avouer. J'ai pour garants de la vérité de cette anecdote, les juges eux-mêmes, *Thomas Storning* et *Adrien Moller*, mes amis, et qui, comme vous le savez, vivent encore. Il y a très peu de temps qu'une personne occupant une des premières places à Amsterdam, fut accusée d'avoir une liaison de débauche avec une fille que pourtant il ne pouvoit exploiter sans avoir été préalablement excité par une ample

flagellation. L'affaire ayant été portée devant les tribunaux, la perte de son emploi fut le châtement de sa lubricité, et longtemps après son aventure, il étoit encore la fable de la ville.

Ainsi, vous ne voudrez, ni ne pourrez, je crois, vous refuser à l'évidence des preuves dont je m'environne pour vous persuader. Tâchons donc de rendre raison, s'il est possible, d'une chose qui paroît, au premier coup d'oeil, si extraordinaire.

Si vous consultez les astrologues, ils allégueront l'influence des astres, et diront qu'une puissance occulte et particulière du ciel, est l'unique cause de cette manie aussi extraordinaire que dépravée de certains êtres. Ils vous diront sans doute, avec Pic de la Mirandole, que la planète de Vénus présidant à la conception de l'homme a été croisée et pour ainsi dire frappée par les rayons opposés d'un autre astre, dont elle a contracté la malignité.

*Francisc. Junctinus* (I) [14] fait sur cela un très long commentaire; mais le ciel et les astres étant des causes universelles, et ne pouvant produire dans tel ou tel autre individu des effets si particuliers, Pic de la Mirandole les rejette avec raison et cherche une cause plus immédiate. Il attribue donc le goût dépravé de son ami à une longue habitude, et continue ainsi son histoire:

« Lui demandant l'origine d'une passion aussi inouïe, il me répondit qu'il la devoit à un enfant. Ce début piquant de plus en plus ma curiosité, sur les instances réitérées que je lui fis, pour qu'il m'en développât davantage les causes principales et accessoires, il ajouta qu'il avoit passé ses premières années de collège avec des enfants très débauchés, parmi lesquels le plaisir de se fouetter étoit très commun et qui attachoient un certain prix à se rendre réciproquement ce service qui prostituoit leur pudeur. »

Coelius est du même avis que Pic de la Mirandole, dont il n'a fait que copier l'anecdote, en adoptant son opinion sur les causes de cet étrange dérèglement.

« Ce qui n'est pas moins surprenant, ajoute ce dernier, c'est que cet homme connoissoit toute la turpitude de cette habitude infâme et bizarre, la détestoit sincèrement et la réprouvoit avec toute la sévérité d'un juge inflexible; mais la force de l'habitude l'emportant sur sa raison, il se livroit à son invincible penchant, dans l'instant même qu'il le condamnoit. Cette habitude s'étoit invétérée et avoit jeté des racines d'autant plus profondes, qu'elle avoit été contractée dès l'âge le plus tendre, et s'étoit considérablement accrue par les charmes du plaisir qu'il avoit trouvé à se fouetter, dans le commerce criminel de ses camarades. Exemple frappant de l'importance de l'éducation, qui montre combien elle est précieuse et combien elle décide de nos moeurs et de notre condition, pour le reste de la vie. »

J'avoue, lui dis-je, que l'habitude est si puissante qu'elle devient, pour ainsi dire, une seconde nature. Aristote [15] l'a dit, et Ennius après lui l'a répété dans ces termes:

« Un long usage devient coutume; cette coutume s'accroît par les réflexions, devient habitude, et cette habitude, par succession de temps, devient enfin pour les hommes une seconde nature. »

Galien, (dans son *traité de l'habitude*, chap. 2 et 3), a démontré avec beaucoup d'élégance, avec quelle force et quelle tyrannie l'habitude maîtrise toutes nos actions en l'appelant une seconde nature [16]. Peut-être aussi que, dans le fait mentionné dans Coelius et Pic de la Mirandole, l'habitude a pu, par succession de temps, faire beaucoup à la chose; mais il n'en est pas de même des hommes de Munich et de Lubeck, cités par Brunfels et moi. Pourquoi, dit Campanella, qui a déjà parlé plus haut, l'ami de Pic de la Mirandole est-il le seul des compagnons de ses premières fredaines, qui en ait conservé le souvenir et la dangereuse habitude, et pourquoi ceux-ci n'ont-ils pas la même ardeur que lui pour la fustigation?

Les effets et les vices d'une habitude quelconque sont uniformes et doivent être particuliers à chacun des individus qui l'ont adoptée. Il n'est pas vraisemblable que ceux dont nous avons parlé, se soient ainsi prostitués dès leur première enfance, en cherchant à se faire une faible image des plaisirs qu'ils ne connaissent pas, par des flagellations réciproques.

Je félicite au contraire notre vertueuse Allemagne d'ignorer ces raffinements honteux de la débauche, ces pollutions, ces attouchements impurs et scandaleux entre les enfants d'un même sexe; ou quand, par hasard, quelqu'un s'en est rendu coupable (si tant est qu'on en puisse citer un exemple) d'en punir sévèrement les auteurs et en effacer l'opprobre au milieu des flammes. Quintilien, dans sa déclamation pour le soldat Marianus dont un tribun avoit voulu faire son Ganymède, s'exprimoit ainsi jadis, en parlant de nos ancêtres: « Les Germains ne connaissent pas même le nom de ce crime abominable, et l'on vit plus saintement sur les bords de l'Océan [17]. » Nous en avons parlé plus amplement dans nos commentaires sur le serment d'Hippocrate, (chap. 19).

L'influence des planètes et celle de l'habitude n'étant point capables de donner à la flagellation la vertu d'exciter à l'amour, voyons enfin à lui chercher une autre cause plus directe et plus naturelle: il faut donc pour cela reprendre les choses de plus haut, et remarquer premièrement que cette flagellation ne se fait que sur le dos; vérité dont la déposition de la courtisane de Lubeck et autres ne permettent pas de douter; les parties génitales de l'homme étant de nature par leur délicatesse et leur extrême sensibilité, à ne pouvoir endurer des coups de verges, et à plus forte raison jusqu'à l'effusion de sang. C'est donc ordinairement sur le dos que se fait cette opération.

Les lombes occupent la plus grande partie du dos. Cette partie a pour base cinq vertèbres qui, placées au-dessous de celles de la poitrine, se prolongent et aboutissent à l'*os sacrum*. Elles sont couvertes au dehors de muscles et d'une peau épaisse et grasse, et au dedans des muscles qui l'enveloppent et forment sa partie haute, nommés par les Grecs *psaos*, d'un muscle de même nom, et par les latins *pulpa* (de *palpare*). Ils soutiennent les reins de droite et de gauche, remplissent, par leur étendue, l'espace de quatre vertèbres et se joignent à la veine cave et à la grande artère. De la veine cave et de la grande artère, les reins [18] reçoivent les grands vases, qu'on nomme émulgents, spermatiques ou lombaires. Il y en a un de chaque côté. Viennent ensuite la veine et l'artère dont les ramifications s'étendent sur toute la substance de ces vases. À droite

de la veine cave et sous l'émulgente, la veine droite séminaire prend naissance, et l'artère séminaire qui, partant de la grande artère, descend dans le testicule droit. À gauche, l'artère séminaire descendant du tronc de la grande artère, et la veine séminaire de la veine gauche émulgente, se rendent dans le testicule gauche. Ces parties sont composées d'une infinité de nerfs qui prennent leur source dans la moelle de l'épine, et par lesquels les sucs contenus dans les vertèbres sont filtrés dans les reins dont ils pénètrent non seulement l'enveloppe, mais encore la substance. De la cavité des reins, les canaux uretères se prolongent jusqu'à la vessie à laquelle ils sont attachés.

Toutes ces parties ayant la même tâche à remplir dans l'acte de la génération, on les a désignées sous la dénomination de *lombes*, et c'est le sentiment de Marsilio Cagnati (K), (livre 4, chapitre 7 de ses diverses *leçons*). Les auteurs ont fait d'assez exactes recherches sur les fonctions assignées à chacune de ces parties, savoir les os, les muscles, les reins et les vases, et tous sont d'accord. Cagnati [19] dit qu'elles concourent, chacune selon son emploi, à élaborer la semence et perfectionner l'ouvrage de la génération, suivant les lois immuables de la nature, Jérôme Montuus [20] et André Tiraqueau, le plus célèbre de vos jurisconsultes, (livre 15, de son traité *de la loi des mariages*, art. 40, 41 et 42), sont du même avis après l'examen le plus scrupuleux de cet objet. Consultez l'Écriture sainte, toute l'antiquité, les auteurs sacrés et profanes, tous n'ont qu'une voix sur la destination des lombes, des reins et des flancs. Plusieurs passages de l'Écriture sainte nous prouvent que les lombes sont les instruments de la génération. On lit dans la Génèse, (chap. 35, verset XI): « *des rois sortiront de vos lombes* ». Dans l'épître de St. Paul aux Hébreux, (chap. 7, vers. 5): « *vous êtes les enfants d'Abraham et sortis de ses lombes* », et (verset 10): « *Lévi sortit du même endroit* ».

Basile le grand, (dans son *commentaire sur Ésaïe*, chap. XVI), dit que dans plusieurs passages de l'Écriture, l'expression de lombes est employée pour désigner les membres servant à la génération.

Origène (L), (*Homélie I*), commentant le verset 109, psaume 37: « *mes lombes sont remplis d'illusions* », l'explique ainsi:

Les lombes étant les réservoirs de la semence, le psalmiste indique la nature du péché, en se servant du nom de la partie qui sert à le commettre. L'expression de *ceindre ses reins* étoit passée en proverbe chez les Hébreux, pour signifier la continence et l'éloignement des voluptés charnelles. Jehovah, livre de Job [21] dit en y faisant allusion: « *Ceins tes reins comme un homme courageux* », c'est-à-dire réprime la luxure en homme courageux.

Isidore (M) (livre XI, chap. I de ses *Origines*), dit qu'il faut l'interpréter ainsi: que le moyen de résister et le préservatif contre la luxure doit être appliqué aux parties dont la rébellion et la complexion brûlante nous portent à ce crime. Voyez *Suidas*, au mot *Psoa*.

Saint Jérôme (dans son *commentaire sur Nahum*, chap. II, v. I), parle ainsi: « *Regarde ton chemin, affermis tes lombes et arme-toi de courage* ».

Saint Mathieu, (chap. 3, vers. 4), dit en parlant de St.-Jean-Baptiste: « *Il portoit une ceinture de peau autour des reins* ». St. Grégoire de Nazianze, (*discours* 42), et Nicéas (dans ses commentaires sur *idem*), nous disent la même chose. C'est aussi dans le même sens qu'il faut interpréter Esaïe [22], Jérémie [23], St. Paul [24] et Salomon qui dit en parlant de la femme forte et chaste: « *elle a ceint ses lombes de courage* » [25]. St.-Pierre [26] dit « *ceindre les reins de son âme* », ce que Montuus, déjà cité, traduit par « *écarter de son âme toute pensée impure et lascive.* » Si je ne me trompe, les Romains ont fait allusion à ces allégories, lorsqu'ils ont dit, *être ceint, porter la ceinture*, pour désigner la sagesse, la modestie et la pureté virginale, et *déliier* sa ceinture, pour être, au contraire, l'emblème de la dissolution des mœurs, comme je l'ai plus amplement décrit dans la vie de Moecènes.

On observe encore aujourd'hui dans les Gaules l'usage de ceindre d'un ruban, cordon ou écharpe de soie, ceux à qui l'on décerne le triomphe littéraire, et qu'ils portent comme un monument glorieux des talents qui les distinguent du vulgaire. Ce qui, selon François Ranchin [27], dénote surtout dans les médecins, la nécessité d'être chaste. La ceinture annonce la contraction des reins, leur inaction, et partant la sagesse qui réprime la rébellion et l'effervescence des lombes qui nous portent à la débauche. C'est ce qui a fait croire aux anciens que Diane, déesse de la chasteté, portoit toujours une ceinture. La déliier étoit chez eux le premier effet du mariage, et annonçoit la désertion de la fleur virginale [28] et cette commission étoit donnée à l'époux.

La ceinture ayant de tout temps été l'emblème de la virginité, une femme ne doit plus la porter. Nos élégantes et nos impures nous en imposent donc bien effrontément, en ceignant leurs tailles, même à 40 ans, d'un large ruban bleu, noir, aurore ou coquelicot. C'est ainsi que la manie des modes nous fait perdre de vue, lors même qu'elle conserve celles que nous avons reçues des anciens, leur sagesse qui cache toujours des maximes de morale et des emblèmes de vertu dans tout ce qu'ils adoptoient, pour tous les détails qui ont rapport à la vie et au vêtement.

Aëtius (N) [29] dit [30] que les plaisirs du mariage sont funestes à ceux qui ont les reins ou les lombes faibles, et nommés pour cela *Elumbes*, c'est-à-dire *éreiné, érené*.

Eustathe a fait passer ce mot en proverbe, en disant *efflanqué comme un âne de Mysie*. *Elumbis, qui se erigere non potest*. En italien, *dilumbato*; en espagnol, *flaco*; en anglais, *he that hath feble loynes*. Hadrianus Junius, (cent. 6 ad. 48), donne le nom d'âne de Mysie aux éreinés; ce qui a fait dire à Pétronne que les personnes ruinées par leurs fréquents sacrifices à Vénus, ont les reins lâches, c'est-à-dire *sans ceinture*. « *Encolpe, dit-il, avoit publié partout qu'il avoit la goutte et les reins de la plus grande faiblesse.* » Catulle, (épigramme XVI), parle de ceux qui ne peuvent donner un mouvement souple et facile à leurs lombes endurcis. Et Martial, au contraire, (livre 5, épigramme 79), dit: « *donner à ses lombes souples et lascifs un tremblement voluptueux.* »

L'auteur anonyme de l'épigramme XVIII du *Priapeia*, s'exprime ainsi: « *Quand la courtisane Téléthuse agitera-t-elle voluptueusement sur toi ses reins souples et lubriques?* »

Le mot *fluctuare* peint le mouvement d'oscillation et la manière de s'agiter et de se soulever de bas en haut, comme les flots, en grec, *ricnoustai*, en latin *crissare* [31].

C'est de là qu'on a donné le nom de *ricnoma* à une sorte de danse grecque fort lascive [32]. Telle est de nos jours celle que nous appelons *la bergamasque*, qui ne se danse que sur les théâtres, ou par des personnes masquées. Juvénal paroît y faire allusion, lorsqu'il parle, (satyre 2), des jeunes Romaines, dont on applaudissoit l'adresse à se laisser doucement aller à terre, en agitant leurs fesses avec un tremblement voluptueux.

Arnobé, (livre 2): « Une troupe lubrique formoit des danses dissolues, sautoit en désordre et chantoit, tournoit en dansant et à certaine mesure, soulevant les cuisses et les reins, donnoit à leurs fesses et à leurs lombes un mouvement de rotation qui auroit embrasé le spectateur le plus froid [33]. » Voyez dans les *Lettres grecques* celle qui est intitulée, *Megara à Bacchides* sur la Thryallide.

Perse fait allusion à cette danse, lorsqu'il dit des vers licencieux qui remplissent l'esprit de l'auditeur des idées les plus voluptueuses:

« Qu'il fait beau voir là nos grands de Rome s'agiter de lascive manière, et murmurer d'une voix tremblante, lorsque ces vers libidineux pénètrent jusqu'au siège des plaisirs (*les lombes*) et qu'une molle prononciation chatouille leurs sens ! »

Juvénal, (satyre 6, vers 314), dit, en parlant des flûtes des prêtresses de la bonne déesse:

« On sait à présent ce qui se passe aux mystères de la bonne déesse, quand la flûte agite ces ménades, et fait trembloter voluptueusement leurs reins; lorsqu'également ivres de sons et de vin, elles laissent voler leurs cheveux en tourbillons et invoquent Priape à grands cris. »

Isidore prétend que mot lombe, *lumbus*, vient de *libido*, *désir*, parce que c'est dans les lombes que résident chez les hommes la cause de leurs désirs et l'aiguillon de la volupté.

Nicolas Perrot, dans son ouvrage intitulé *Cornucopia* (O) leur donne la même étymologie. Il fait dériver *lumbi* de *lubendo*, en intercalant une lettre, comme on le pratique assez ordinairement: ainsi de *cubo* on fait *cumbo*; de *pago*, *pango*; de *grago*, *frango*, etc. Voyez le savant Matth. Martinius, dans son *lexicon etymologicum*.

Les lombes et les reins qui en forment la plus grande partie ont tous deux les mêmes fonctions, pour peu que vous fassiez attention à leur conformation. On voit dans le *livre des Rois*, (ch. 7 v. 12), qu'ils servent à la génération. « *Le fils qui est sorti de tes reins.* »

Tertullien (P) dans son traité *de la résurrection de la chair*, nomme les reins « *les réservoirs de la semence* ».

Le prêtre Hésychius (ou autrement dit, par corruption, *Isicius*) dans ses *commentaires* sur le *Lévitique*, (liv. I), dit que les reins sont les dispensateurs de la liqueur séminale dans le coït; et plus loin: « *c'est dans les reins que se forment et se conservent les fluides destinés à la génération.* »

St.-Augustin, (psaume 7, v. 2), dit que par les reins, on entend les plaisirs de l'amour.

St. Jérôme commentant *Nahum*, dit que tout ce qui a rapport au coït émane du ministère des reins, et répète à peu près la même chose (dans son *commentaire* sur *Ézéchiel*, chap. 16).

On lit dans Jérémie [34] et dans l'Apocalypse [35], « *sondant les reins et les coeurs* »: ce que Nicolas de Lyre (Q) explique par, examinant et punissant nos concupiscences et nos mauvaises pensées, l'Écriture sainte désignant par le *coeur*, nos pensées, et par les *reins*, les mouvements de la chair. C'est par cette raison que David [36] prie le Seigneur de brûler ses reins et son coeur, expression adoptée par l'Église dans ce passage d'un hymne:

« Brûlez nos reins et nos coeurs, ô mon Dieu, du feu de l'Esprit saint, afin que nous vous servions purs et chastes de corps et de coeur, et que nous nous rendions dignes de votre amour par l'innocence de notre vie. »

On voit dans l'Exode (XII, v. 2), qu'il étoit prescrit aux Israélites qui mangeoient l'agneau pascal, de ceindre leurs reins, et tous les théologiens s'accordent à entendre par là qu'ils devoient se garder de toute action et pensée charnelle.

Ausonne, (épigramme 13), dit, « *se servir de ses reins* », pour *se livrer à la volupté*: « *Sers-toi de tes reins.* » On dit chez nous, en badinant, que ceux qui sacrifient à la déesse de Cythère, *purgent leurs reins*.

Hippocrate, (dans son *traité des maladies internes*), Aristote (dans ses *problèmes* [37]), Galien [38], Aëtius [39], dans *Tétrabiblos*, Avicennes [40] (R), et quantité d'autres médecins, nous apprennent que les jouissances trop fréquentes ruinent les reins; ce qui a fait dire à Fulgence (S) dans sa *mythologie* [41] que les reins sont consacrés à Vénus.

Fulgence, (liv. 5 de sa *mythologie*), dit dans la fable de Thétis et Pelée, d'après la physiologie de Démocrite, que les payens avoient consacré chaque partie de notre corps à une divinité particulière: la tête à Jupiter, les bras à Junon, les yeux à Minerve, la poitrine à Neptune, la ceinture à Mars, les reins à Vénus, et les pieds à Mercure [42].

Varron, celui des Romains qui avoit le plus d'érudition, au jugement de Quintilien [43], si vous voulez remonter à la source pour trouver la véritable étymologie du mot, fait dériver *Renes* du grec *Upo tou rein*, c'est-à-dire « *ruisseaux d'où coule l'humeur obscène* », nom qu'il donne au fluide séminal, ne vous y trompez pas, si nous devons en croire Isidore [44] et Lactance [45]. Il ne faut donc pas entendre par *humeur obscène*, cette sérosité saline contenue dans la vessie, ainsi que plusieurs l'ont cru. Isidore

expliquant Varron, dit que les veines et la moelle de l'épine, filtrent dans les reins une liqueur claire et subtile qui, détachée et provoquée par la chaleur que communique l'acte vénérien, descend des reins dans les testicules, et personne ne peut, avec un peu de bon sens, imaginer qu'il s'agisse ici de l'urine.

Les Hébreux, par le mot *reins*, désignant la concupiscence, emploient deux mots qui signifient en français *désirer ardemment*. Les reins étant situés dans les lombes, vers les parties latérales de la région supérieure du bas-ventre, on les a cru nécessaires à la génération.

Dans Ovide, (livre I des *amours*, Élégie XII), la plus chaste des femmes, ou du moins qui passoit pour telle, voulant éprouver la vigueur de ses prétendants, leur montre un arc et leur ordonne d'essayer de le bander.

« Pénélope éprouvoit la force de ses amants en les défiant de bander un arc de corne, afin de voir celui d'entr'eux qui avoit les reins les plus forts. »

Pénélope le dit elle-même, dans l'épigramme 69 du *Priapeia*, où le poète la fait parler ainsi à ses galants assemblés.

« Personne ne bandoit mieux que mon cher Ulysse, l'arc que je vous présente, soit l'effet de la force des reins (*laterum*) ou de l'adresse. Puisque je l'ai perdu, essayez de le bander, et celui que je trouverai vraiment homme, mâle et vigoureux et digne de le remplacer, sera mon époux. »

Martial, (liv.VII, épig. 57), dit: *essayer ses reins*, pour éprouver ses forces aux combats de Vénus.

Ovide, (liv. II, élégie 10 des *amours*), dit: « *donner de la force aux reins* » pour « *exciter à la volupté* ».

« La volupté donnera à mes reins tout ce qui peut ranimer mes forces. »

Apulée, (livre VIII), appelle *industrie, souplesse des reins*, l'avantage précieux d'une vigoureuse construction, pour la lutte amoureuse. Parlant des débauches des prêtres de la déesse Syrienne, « *ils amènent, dit-il, souper avec eux, un paysan d'une taille et d'une force de reins extraordinaires.* »

Juvénal et Ovide disent: *ménager ses reins, s'abstenir des plaisirs de l'amour*. Le premier, (sat. VI), dit en parlant d'un Catamite [46]:

« Que ne laisses-tu dormir auprès de toi cet enfant soumis, paisible et désintéressé, cet enfant qui jamais ne te reproche d'avoir ménagé tes flancs, et de ne pas le caresser autant qu'il le désireroit. »

Et le second, (livre II, de l'*art d'aimer*):

« Ne ménagez pas vos flancs, c'est d'eux que dépendent la fidélité de votre maîtresse, la paix et le bonheur de vos amours. »

Martial, (livre XI, épigramme 105), emploie l'expression de « *rompre ses reins* », pour *fournir trop souvent la carrière amoureuse*.

« *Et tu prolonges jusqu'au grand jour les transports libidineux qui épuisent et rompent tes reins.* »

Et plus loin, (Livre XIII, épig. 99):

« Bassus, tu te romps les reins, mais avec des jeunes gens bien fournis de poils. »

Tibulle ou quelqu'autre auteur, dans ses Iambes à Priape, s'exprime ainsi:

Dans mes vaisseaux enflés, la liqueur prolifique  
Trop longtemps ménagée, irrite mes transports,  
Et rien ne peut calmer ma fureur érotique  
Que la tendre Vénus, secondant mes efforts,  
Sur le sein d'une belle amoureuse et lubrique,  
N'ait, en brisant mes reins, dégagé leurs ressorts.

Pétronne, (dans sa satire), dit, *arracher les flancs*:

Je craignais que Giton ne m'arrachât les flancs.

Il donne en plusieurs endroits, aux flancs de ceux qui se sont ruiné le tempérament, les épithètes de *fatigués, invalides, épuisés, desséchés* et *morts*.

Ovide, (livre III, des *amours*, Élégie X), dit:

« J'ai vu sortir de chez vous, votre adultère épuisé, traînant à peine ses flancs desséchés et sans vie. »

Catulle, (*Épigramme 7*):

« Pourquoi ne nous montres-tu pas tes flancs épuisés. »

Priape, s'exprime ainsi, (Épigr. 25 du *Priapeia*), déjà cité:

« Vous voyez comme je suis arrangé et dans quel état déplorable la débauche m'a conduit. Je suis absolument ruiné, pâle et décharné. Mes flancs sont entièrement épuisés, une toux affreuse m'arrache la poitrine et je crains de cracher ma vie avec cette salive dangereuse. »

Suétone, dans la vie de Caligula, (chap. 37), dit que Catulle, jeune homme de maison consulaire, reprocha à ce monstre de lubricité « d'avoir assouvi sur lui sa brutale passion et de lui avoir épuisé les reins par ses criminels embrassements. »

Dans Apulée, (livre VIII), le jeune homme qui servoit aux plaisirs infâmes de la déesse Syrienne, dit à l'âne qui venoit le remplacer dans cette fonction:

« Puisses-tu vivre longtemps, plaire à tes nouveaux maîtres, et me donner le temps de réparer mes forces et mes reins qu'ils ont épuisés. »

Tous les passages que j'ai déjà cités rendent la chose aussi claire que les rayons du soleil dans un beau jour d'été, pour me servir ici des expressions de Plaute.

Nous ne pouvons donc regarder comme nouvelle et suspecte, une opinion adoptée et conservée par le suffrage unanime de toute l'antiquité et le témoignage des saintes Écritures, que les lombes, les parties voisines, et les reins sont les instruments de la génération. Or une chose généralement reconnue et avouée des savants, comme disent vos jurisconsultes, mon cher Cassius, ne peut être absolument fausse. Il n'y a de probable, dit Aristote, (liv. I de ses *topiques*, chap. I, texte 7), que ce qui paroît tel à tout le monde ou au plus grand nombre, et surtout, à ceux dont on connoît la prudence et le génie, et qui se sont illustrés par les profondes connaissances. Il est donc important d'en chercher la raison avec la plus scrupuleuse attention, et d'établir, quand nous l'aurons trouvée, comment les coups de verges appliqués sur le dos ou sur les lombes, subtilisent, embrasent les esprits et nous rendent habiles à savourer les délices de la jouissance [47].

Marsilius Cagnatus et Montuus attribuent tout aux lombes, puisqu'ils sont composés des parties ci-devant détaillées, c'est-à-dire, des vertèbres, des muscles, des reins, des veines, des artères et des nerfs, en donnant néanmoins le premier rang aux veines et aux artères spermatiques qui fournissent la matière de la semence, contiennent le fluide qui commence à blanchir et à s'épaissir, est déjà sperme, ou va le devenir, et de là le transmettent dans les testicules. Ce fluide étant trop abondant dans les veines et les artères, s'y trouvant gêné, et cherchant à se répandre au-dehors, excite des picotements agréables, le prurit vénérien, des irritations, le besoin de s'en décharger et des pollutions nocturnes, surtout chez les personnes qui, se couchant sur le dos, communiquent trop de chaleur aux parties génitales. Barth, Montagnana [48], le philosophe Nemesius (T) [49], Joh. Matthæus [50], Garyopontus, médecin latin moderne [51], et Sennert (U) [52], notre professeur et notre ami, homme respectable, lorsqu'il vivoit, Pierre Lauremberg, (in *Procestriis annotat. anat. Lib I cap. IV*), et enfin Gaspard Hoffmann, disent tous la même chose, quoiqu'ils ne s'expliquent pas de la même manière.

B. Montagnana, dit en examinant un passage d'Avicenne [53], qu'il faut remarquer pourquoi ce médecin attribue l'impuissance à la faiblesse des reins; et après avoir dit que la matière séminale acquéroit le dernier degré de perfection, en raison du degré de chaleur et de force répandues dans les testicules, il ajoute qu'elle doit nécessairement être préparée dans les régions supérieures, dans les parties où la digestion se fait le plus promptement, comme dans le foie et les reins, et par conséquent ou plus éloignée ou plus rapprochée, suivant la constitution de chaque individu. Il conclut enfin qu'il est impossible que la véritable semence se forme et acquière toutes les qualités requises, si les parties où elle doit s'élaborer, c'est-à-dire le foie et les reins, sont vicieuses, mal organisées et n'ont pas entre elles un ordre et une connexion uniformes.

Nemesius croit que les reins n'épanchent dans les testicules qu'une sérosité saline qui n'excite seulement dans ces parties que le prurit et la chaleur du désir, et remplissent ainsi leur ministère dans l'acte de la génération. « *Les reins*, dit-il, *servent à épurer le*

*sang, et ne sont dans le coït qu'une cause irritante et secondaire.* » Les veines qui se rendent dans les *didîmes*, puisent dans les reins un acide qui irrite le désir, de même que les humeurs âcres qui se glissent entre cuir et chair, y causent des démangeaisons. L'enveloppe de ces corps glanduleux étant plus tendre et plus délicate que la peau du reste du corps, cet acide irrite et aiguillonne plus vivement les organes de la volupté, et c'est cette âcreté mordicante qui procure les pensées lascives, provoque la fureur amoureuse et opère l'éjaculation de la semence. Voilà mot pour mot ce que dit Isidore ci-dessus cité, et Joh. Matthæus ne diffère de lui, qu'en ce qu'il attribue plus de faculté au rein gauche qu'au droit: « *la veine gauche séminaire, dit-il, étant placée avec l'émulgente, près du rein gauche, fournit un sang mêlé d'une substance aqueuse et salée, qui occasionne le prurit, et sert de stimulant à la jouissance.* »

Lauremberg donne aux reins l'emploi de la génération, et ne s'explique pas autrement que Garyopontus.

Il définit les reins un tissu de muscles et de nerfs étroitement liés aux corps caverneux qui contiennent une liqueur séminale. Il leur attribue l'opération de la spermatose, et croit que c'est en eux que le fluide régénérateur est contenu et élaboré. C'est aussi l'opinion de Sennert, quoiqu'il en donne une toute autre raison, en s'expliquant plus clairement et d'une manière qui approche plus de la vérité anatomique que celle de Garyopontus, qui ne paroît pas la connaître beaucoup. Sennert dont l'exemple est suivi par Hoffmann, prétend que les reins ne servent pas seulement à communiquer une irritation voluptueuse aux parties de la génération, mais encore à perfectionner le fluide séminal et à le transmettre. Il infère de là, premièrement que les reins ont un parenchyme particulier, qui ne diffère pas beaucoup de la substance du coeur et du foie, et c'est aussi le sentiment d'Arétée [54].

On ne peut refuser à ce parenchyme particulier la faculté que lui donne Gallien [55] d'élaborer le sang, faculté qui lui est commune avec le parenchyme de tous les autres vaisseaux. Kariesatos et Jean Beverovicus, (chap. 2 de son livre sur *la pierre de la vessie*), l'ont démontré d'une manière évidente. La veine émulgente étant la plus considérable de celles qui prennent naissance dans la veine cave, et voiturant dans les reins plus de sang qu'il n'en faut pour les alimenter, et l'artère étant aussi trop grande pour filtrer et dépurer les sérosités, il est vraisemblable que la nature qui ne fait rien sans dessein, n'a donné tant de capacité à ces vases, que pour les faire concourir à ses vues, dans une opération particulière. Il conclut donc que cette opération n'a d'autre but que de porter dans les reins le sang des artères qui, se mêlant ensuite dans leur substance avec le sang des veines et y changeant de nature, forme la base de la composition de la semence qui descend ensuite dans les testicules. Ce qui confirme l'opinion de Sennert, c'est que des diverses conformations des reins et des vases dans lesquels la nature se plaît à créer des bizarreries pour s'amuser, il résulte qu'il y a des hommes plus amoureux les uns que les autres, et d'une complexion beaucoup plus vigoureuse. Salomon Albert et Jean Riolan [56] nous en offrent des exemples. Tous deux faisant la dissection d'un criminel, disent lui avoir trouvé trois émulgentes et les veines spermatiques dans chaque côté, qui sortoient des émulgentes. Sal. Albert infère de là que cette prodigieuse abondance de vaisseaux et de semence devoit

nécessairement opérer chez cet homme l'insatiable salacité et les désirs sans cesse renaissants dont il se plaignoit encore quelques instants même avant son supplice. Riolan écrit que le sien fut pendu pour trigamie, parce que son trop plein d'existence et de force l'avoit contraint à épouser trois femmes à la fois [57].

Philippe Salmuth ayant fait la dissection de deux hommes morts du mal vénérien, trouva que les reins du dernier étoient trois et même quatre fois plus grands que ceux des hommes ordinaires. Sennert demande ensuite, dans le cas où cette opinion seroit rejetée, d'où proviennent les sels volatils qui affectent l'odorat à l'approche de plusieurs animaux non châtrés, qui s'exhalent de toutes les parties de leur corps, mais dont la perception est beaucoup plus sensible dans les reins et surtout des adultes, ce qui ne se rencontre pas dans les individus de l'âge le plus tendre, ou qui n'ont pas encore été accouplés. Il ajoute encore, d'après Oribase [58], que la surabondance de liqueur séminale trop longtemps retenue dans les vaisseaux nuit aux reins; que les médecins regardent comme la preuve de l'excessive chaleur de ces parties, le penchant au libertinage, les songes lascifs et les pollutions nocturnes qui en sont le résultat. Les physiciens disent de plus que la qualité de la semence dépend de la constitution des reins. De même qu'une érection fréquente marque la chaleur des reins, de même une longue continence et l'éloignement des plaisirs de l'amour désignent leur température glacée.

Alex. Trallien [59] et Arétée [60] nous apprennent que dans la gonorrhée simple, on diminue la force et la quantité du fluide séminal, en appliquant des remèdes qui ont cette vertu, sur les lombes, vers la région des reins.

Pline [61] vient encore à l'appui de Sennert, et dit que des lames de plomb attachées sur les lombes et les reins, tempèrent par leur fraîcheur les transports de la passion amoureuse, et il cite à ce sujet l'exemple de l'orateur Licinius Calvus qui se servit avec succès de ce remède pour arrêter un flux involontaire de semence.

Galien [62] rapporte que les athlètes ceignoient pareillement leurs reins de ces lames de plomb, pour empêcher les pollutions nocturnes et amortir les feux de l'amour; il ne trouve pas de meilleur remède au priapisme qu'un emplâtre d'huile rosat épaissi avec de l'eau froide et appliqué sur les lombes.

Coelius Aurelianus [63] outre les lames de plomb, ordonne des éponges imbibées à froid avec le marc de raisin.

Aëce [64] et Théodore Priscien [65] recommandent non seulement l'application des lames de plomb sur les lombes et les rafraîchissants, mais encore défendent de se coucher sur le dos, pour ne pas augmenter le mal, par l'extrême chaleur que cette position communique à ces parties.

Oribase (V) [66] et Paul Eginæte [67] sont du même avis. Ce dernier défend même dans la gonorrhée simple, tout médicament qui provoque les urines comme très nuisible aux reins qui sont placés dans la région des lombes.

Avicenne [68] l'a prouvé, et cite entre autres symptômes de l'épuisement et de la défection des reins, le défaut d'érection dans le coït. Il donne pour cause de la faiblesse

de ces parties, la trop fréquente émission des molécules organiques, et nous apprend [69] que le seul moyen de leur rendre toute leur vigueur, est l'abstinence des plaisirs qui les en ont privées.

Aaron, médecin célèbre, cité par Rhasès [70] dit aussi qu'il faut attribuer le défaut d'érection, au foie et aux reins.

Aristote [71] dit, qu'excepté l'homme, aucun des animaux n'est sujet au flux involontaire de la semence, parce qu'ils ne se couchent point sur le dos.

On en excepte pourtant les chevaux de course dont les lombes et les reins échauffés par le mouvement que leur communique le cavalier, les rendent plus enclins à l'acte vénérien. Voilà l'origine de la coutume qu'observoient les dames d'Athènes, pendant les Thesmophories [72] d'éviter les caresses de leurs époux, et de coucher seules.

Ovide en parle ainsi, (livre II de ses *métamorphoses*, fable IX): « *Elles mettoient au nombre des choses défendues les plaisirs de l'amour, et les attouchements des hommes dont elles se sevroient pendant neuf jours.* »

Elles dressoient leurs lits avec les branches et les feuilles de l'*agnus-castus* [73]. Le Vitex est un arbrisseau dont l'odeur combat les pensées amoureuses et écarte les songes lascifs. C'est pourquoi elles jonchoient leurs couches solitaires, des feuilles de cet arbrisseau, pour altérer la force et la chaleur du fluide séminal, rafraîchir leurs reins et les parties voisines, et émousser les aiguillons de l'amour. Voyez à ce sujet Dioscoride [74], Pline [75], Aélien [76] et Galien [77].

On emploie aussi pour donner la vigueur nécessaire aux exercices de Vénus, les reins de certains animaux, et principalement du bouc.

Aëce, déjà cité, recommande l'usage de la chair du *scinc-marin* [78], prise de ses reins ou des environs, comme très propre à opérer l'érection de la verge. Peut-être est-ce une espèce d'analogie et une conformation semblable à ceux de l'homme, qui a fait attribuer aux reins de cet animal la propriété de les aider et de les exciter à remplir le devoir de la génération; de même que l'on ordonne à ceux qui sont inhabiles à s'en acquitter, entre autres médicaments, les frictions, les emplâtres chauds, non seulement sur les parties honteuses mais encore aux reins, les diurétiques violents, comme les cantharides, et le soin de se coucher sur le dos, pour maintenir la région des lombes dans un degré de chaleur nécessaire pour rappeler les forces languissantes, rendre la semence prolifique, et précipiter sa descente dans les testicules. Rhasès [79] dit que toutes les fois que l'on se frotera les reins avec des médicaments chauds, le membre viril augmentera de grosseur et de fermeté, et l'érection sera complète.

Misish, médecin arabe, (dans sa *somme* de Rhasès), dit aussi que le seul moyen de s'exciter aux plaisirs de l'amour est de donner beaucoup de chaleur au dos, comme celui de diminuer la fougue d'un tempérament lascif est, en prenant cette sage précaution en sens inverse, de l'en priver, en se couchant sur des feuilles froides. Nous concluons donc de tout ceci, que les lombes sont les premiers instruments de la génération, selon leur constitution et l'emploi que la nature leur a confié; et suivant Cagnati, les veines et les artères y portent la matière et les esprits; que le premier

organe des reins est le parenchyme [80] où le fluide séminal commence à s'élaborer, à devenir prolifique et recevoir enfin dans les vases séminaires le degré de perfection qui lui est nécessaire: c'est l'opinion de Sennert et la nôtre. Il ne faut pourtant pas rejeter celle de Nemesius, d'Isidore, de Mattheus et de Lauremberg, qui prétendent qu'il se mêle à ce fluide une certaine sérosité saline, une humeur mordicante filtrée des reins dans les testicules, et dont l'effet est de causer le prurit vénérien et l'érection avec de violents désirs de la jouissance. Ce que le grammairien Papias a répété, sur leur autorité, dans son vocabulaire.

Nous avons, je crois, suffisamment prouvé que la flagellation sur le dos ou sur les lombes est du plus grand effet pour rendre la vigueur éteinte par les excès de la volupté, et vous ne devez plus être surpris que ces hommes que la débauche a mis au rang des bêtes, ces monstres épuisés de luxure, et victimes d'un honteux désordre, aient cherché dans l'opération douloureuse de la flagellation, un remède à l'épuisement, à la faiblesse de leurs reins, et à la perte totale de leurs forces, sans parler de ceux qui, moins coupables à la vérité, ne doivent ces accidents qu'à un trop violent amour pour une épouse, ou à un physique froid, vicieux et mal organisé. Il est probable que la flagellation donne aux parties relâchées et refroidies, une commotion violente, une irritation voluptueuse qui les embrase et se communique à la semence; ajoutez à cela que le sentiment aigu de la douleur des parties frappées, subtilise et précipite le sang avec plus d'abondance, attire les esprits, et fournissant aux parties de la génération une chaleur excessive, procure à l'homme libidineux qui cherchoit en vain le plaisir, le moyen de consommer l'acte de la génération, malgré la nature même, et de multiplier ses jouissances criminelles au-delà des bornes qu'elle a assignées à ses forces [81].

Voilà mon avis, mon cher Cassius; mais, direz-vous, cet expédient honteux n'est mis en usage que par les libertins dont vous m'avez parlé, afin que remédiant à l'extinction de leurs facultés, fruit de leurs excès de débauche, ils puissent les continuer, et se vautrer de plus belle dans la fange du crime. Je demande donc maintenant si cette fustigation ne devient pas un remède aussi innocent que quantité d'autres employés tous les jours, et si la conservation de l'espèce ne le rend pas non seulement excusable, mais même nécessaire, lorsqu'il s'agit d'un homme qui, voulant savourer les voluptés d'une jouissance permise, et se reproduire dans un second lui-même, n'éprouveroit avec une épouse aimable et tendrement aimée, que le désespoir de l'impuissance, et dont tous les efforts seroient vains pour consommer le mariage, par la faiblesse et le défaut de chaleur des parties que nous avons détaillées ci-dessus, et qui seroit précisément le coursier dont parle Virgile, (livre 3 de ses *géorgiques*):

Quand des ans ou des maux il sentira le poids,  
Des travaux de l'amour dispense sa faiblesse;  
Vénus ainsi que Mars demande la jeunesse.  
Pour son corps dévoré d'un impuissant désir,  
L'hymen est un tourment et non pas un plaisir,  
Vieux athlète, son feu dès l'abord se consume:  
Tel le chaume s'éteint au moment qu'il s'allume. [82]

De sorte qu'il ne pourroit, je ne dis pas s'acquitter totalement envers sa créancière, mais même payer la moitié de la dette. Pourquoi non, mon cher Cassius? Je sais que vous n'êtes aucunement dans le cas de recourir à un remède de cette nature, et je suis prêt à l'affirmer par serment et sous peine de privation des plaisirs de l'amour pendant la cinquantaine. Je sais depuis longtemps, comme votre médecin, et je ne me trompe pas, que vous êtes pourvu des plus brillantes qualités pour remplir les devoirs d'époux; les règles infaillibles de mon art, et la connaissance qu'il me donne de votre constitution physique, me permettent et me font même un devoir d'en juger. J'ai d'ailleurs pour garant de la vérité de mes conjectures, un témoin irrécusable et au-dessus de toute exception, qui depuis peu commence à se remuer dans les entrailles de votre douce et tendre moitié, et pour qui j'implore les faveurs de Lucine, au temps marqué pour son élargissement. Pour ce qui est de communiquer à d'autres le remède que je vous indique, s'il en est qui aient besoin du ministère d'un homme qui, d'un bras vigoureux, leur décharge sur le dos une ample provision de coups de verges, je ne le défends à personne, et ne leur envie pas ce plaisir. Non seulement ceux qui habitent le temple des Muses, comme on le dit ordinairement des savants, doivent être inaccessibles à la jalousie, mais plus encore les médecins.

*L'envie, dit Scribonius Largus, (dans une lettre à C. Julius Callistus), est un crime affreux qui déshonore les hommes, et doit être en horreur à tout l'univers, et principalement aux médecins; car si leur âme n'étoit pas le séjour de l'humanité et de la tendre pitié, qui sont le premier devoir, la base et le but de leur profession, ils devroient être l'objet de la haine et du mépris des dieux et des hommes.*

C'est uniquement pour vous être agréable, ô l'ami de mon coeur, et satisfaire votre curiosité, que je me suis hasardé de traiter ce sujet et de vous dire mon avis, un peu librement à la vérité. Quel que soit son sort, tirez-en le meilleur parti possible, continuez-moi l'amitié dont vous m'honorez, pardonnez à ces plaisanteries innocentes, qui cependant conduisent à des réflexions importantes et sérieuses, et conservez précieusement une santé qui m'est aussi chère que la mienne.

Adieu.

## Notes de bas de page

[a] L'auteur fut obligé d'ajouter ce mot *recto* au titre, et de retrancher des choses qui choqueroient même dans un traité de chirurgie.

[b] Le traducteur du traité de Meibomius n'a pas d'autre réponse à faire à tous ceux qui voudroient lui faire éprouver les désagrémens auxquels M. l'abbé Boileau a été en proie.

[c] Page 370, tom. I. des vices des dames galantes de son temps, édit de Leyde, 1666, in-12.

- [1] Cf. la notice bibliographique Meibomius, *rfm*.
- [2] *Pract. Tract.* XV. cap. XII.
- [3] *Philonium*, lib. I. c. XI.
- [4] Lib. IV *de artegynmastica*, cap. IX.
- [5] *Meth. med.*, lib. XIV, c. XVI.
- [6] Combien de nourrices, sans avoir consulté Jérôme Mercurialis, ni Galien, ont recours à ce stratagème qu'elles connaissent par tradition, et claquant les enfants sur les fesses, avant de les rendre à leurs mères, trompent par cet embonpoint factice et momentané, la confiance des tendres parents qui leur ont livré ces intéressantes créatures.
- [7] Lib. II. *Chr.* c. I.
- [8] Consil. Med. 282.
- [9] Lib. III. Medicinalium. c. V. art. XII.
- [10] Venuse, aujourd'hui Venosa, ville de l'Italie méridionale, dans la Basilicane, près Naples, au pied de l'Apennin. Elle fut la patrie d'Horace.
- [11] *Pract.* part. II cap. *de passion, memb. génital*.
- [12] Tamerlan, ce fameux empereur d'Asie, qui se faisoit appeler « le Fils de Dieu », fut père de cent enfants et vainqueur de cent peuples, se faisoit fustiger par esprit de débauche.
- Lucien, tome 3, de la traduction de Perrot d'Ablancourt, parle d'un certain Pérégrinus qui avoit le même goût. Ce philosophe se fouettoit en public au milieu de tout un peuple, et se débarrassoit d'une surabondance de liqueur séminale aussi effrontément que Diogène: ce qui leur fit donner à tous deux le nom de « cynique ». Ce même Pérégrinus, surnommé « Protée », se fit chrétien, ensuite apostat, et finit par se brûler publiquement aux jeux Olympiques.
- Lorsque sur un bûcher Pérégrin las du jour,  
D'un trépas éclatant cherche la renommée,  
Un Cynique orgueilleux s'évapore en fumée.  
(*Racine*: Poème de la Religion, *chant 4, page 133, vers 306*).
- [13] Sénèque parle aussi d'une courtisane qui n'employoit d'autre moyen que la fustigation pour réveiller l'amour de son galant, lorsqu'il se refroidissoit.
- [14] Chap. 6 de *Judiciis Nativ*.
- [15] Libr. de *Memor. et reminisc.* c. 3 libr. 7 et c. 10 *Ethic*.
- [16] Liv. 2, *la Tempérance*, chap. 4 et liv. 3 de *Simpl.* c. 19.
- [17] Vossius pense que les déclamations attribuée ici à Quintilien l'orateur, ne sont ni de lui ni de son grand-père, quoique ce dernier en ait laissé 145. Il les attribue au jeune

Posthume qui prit, dit-on, le nom de César et d'Auguste dans les Gaules, avec Posthume son père, l'an 260 de J.C.

[18] Le mot de REINS, en latin REN, RENES, vient du grec *Reein*, qui signifie *couleur*, parce que c'est des reins que l'urine coule. Ils sont deux, et ressemblent à ces légumes appelés phaséoles. Leur substance est rouge et dure, couverte d'une membrane déliée et d'une autre grasse, qui est un replis du péritoine. Leur longueur est de 4 ou 5 travers de doigt, leur largeur presque de trois et leur épaisseur de deux. Les Grecs nomment encore les reins OURETERES, c'est-à-dire canaux uretères, parce qu'ils y sont contenus, comme il est dit plus bas.

[19] Lib. 2. *de anim.* texte 35.

[20] *Pract. Part.* I. lib. IV, chap. dernier.

[21] Chap. 39, v. III, et c. XL. v. II.

[22] C. 32 v. II.

[23] Chap. I, vers 17.

[24] Épit. aux Éphésiens, c. IV v. 14.

[25] Prov. ult. vers 17.

[26] Épit. I. vers. XIII.

[27] Commentaires sur le serment d'Hyppocrate.

[28] Horace nomme les Grâces *decentes*, *pudicas*, lorsqu'elles ont leur ceinture, et *solutis zonis*, quand il veut qu'elles président à ses orgies et aux mystères de la voluptueuse déesse d'Amathonte. Voyez l'ode XXX. liv. I. *O Venus, regina Gnidi Paphique*, etc.

La ceinture ayant de tout temps été l'emblème de la virginité, une femme ne doit plus la porter. Nos élégantes et nos impures nous en imposent donc bien effrontément, en ceignant leurs tailles, même à 40 ans, d'un large ruban bleu, noir, aurore ou coquelicot. C'est ainsi que la manie des modes nous fait perdre de vue, lors même qu'elle conserve celles que nous avons reçues des anciens leur sagesse qui cachoit toujours des maximes de morale et des emblèmes de vertu dans tout ce qu'ils adoptoient, pour tous les détails qui ont rapport à la vie et au vêtement.

[29] Horace nomme les grâces *decentes*, *pudicas*, lorsqu'elles ont leur ceinture, et *solutis zonis*, quand il veut qu'elles président à ses orgies et aux mystères de la voluptueuse déesse d'Amathonte. Voyez l'ode XXX. liv. I. *O Venus, regina Gnidi, Paphique*, etc.

[30] Disc. 3, chap.100, de son *Tetrabiblos*.

[31] *Indecenter flecti, curvari*, s'agiter, se plier, se courber d'une manière indécente et lubrique.

[32] Les 0-Taïtiens ont une danse semblable, et les Espagnols ont le *fendengo*. Voyez le voyage en Espagne par le marquis de Langle, tome I, page 145.

[33] « Nous valons bien les Romains pour la débauche. Nous avons, il y a cent ans, les danses de caractère, la fricassée, et les rondes de société. Nous avons les danses lascives que les princes du sang et la reine faisoient exécuter à Brunoy, à Trianon et à Compiègne, par les acteurs et actrices qui jouoient le *théâtre gaillard*, pour ranimer leurs majestés épuisées. »

[34] Chap. 17, vers. 10.

[35] Chap. 2, vers. 20.

[36] Ps. 26, vers. 2.

[37] Section IV, probl. 2.

[38] Lib. VI. comment. VI.

[39] Disc. 3, c. VIII. lib. I.

[40] Liv. III, fen. XII. trait. II. c. XI.

[41] Liv. III.

[42] « C'est ainsi que les anciens mettoient la morale à la portée de tout le monde, par des emblèmes ingénieux, et sous le manteau du culte religieux. »

[43] Institut, orator. lib 10, cap. I.

[44] Orig. lib. 10. chap. I.

[45] Ouv. de dieu, chap. 14

[46] Les anciens nommoient *Catamiti*, *Ganymedes*, *Concubini* ces jeunes garçons qui tiroient un grand profit de la prostitution de leurs corps. Péronne leur a fait donner le nom de *Gitons*, et depuis, les favoris de nos rois furent appelés *Mignons*, de *mi* qui signifie *mon*, et de *nino*, mot espagnol qui veut dire *petit enfant et caressé* (Ménage et Furetière.)

[47] Nous ne pouvons mieux faire pour appuyer les observations faites jusqu'ici par Meibomius, sur l'utilité de la flagellation, que de citer M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie des Sciences. Ce savant abbé mourut en Californie, quelques jours après son observation du passage de Vénus sur le soleil, en 1760. Il avoit accompagné dans cette importante mission, MM. de la Condamine, l'abbé de la Caille, Joseph de Jussieu, Godin des Odonnais, Couplet, Lemonnier, Bougues, Verguin, Morainville, Clairaut et le Camus.

Il remarque dans son voyage en Sibérie, fait par ordre du Roi, (tome I, page 339), que les coups de verges que l'on donne dans les bains de vapeur, en Russie, donnent de l'activité aux fluides et du ressort aux organes. *La flagellation*, dit-il, *anime les passions* et nous devons en croire cet estimable littérateur, qui voyageant en philosophe, ami de l'humanité, s'est attaché à observer tout ce qui peut influer sur la population.

Le lecteur qui désireroit de plus grands détails sur cette matière, peut consulter l'excellent ouvrage de l'abbé Boileau, qui a pour titre *Histoire des flagellants*, où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations, etc. Amsterdam 1701, in-12.

- [48] Consil. med. 37.
- [49] De la nature de l'homme, chap 27.
- [50] Quoest med. 90.
- [51] Pract. lib. 3. cap. 34.
- [52] Pract. lib. 3. c. I. sect. 1. part. VII.
- [53] Lib. XIIX. Fen. 3. c. *de renibus et ren. calc.*
- [54] Lib. 2. c. III. *de morbis diut.*
- [55] Lib. 6. *de decret. Hippocr. et Plat.*
- [56] Antrop. liv. 2. chap. 27.
- [57] Tel étoit de nos jours Mirabeau l'aîné, député à l'Assemblée constituante.
- [58] Lib. 6. cap. XXXIX collect.
- [59] Médecin et philosophe du sixième siècle. Liv. 2. chap. 9.
- [60] Liv. 2. de ses *Chron.* chap.7.
- [61] Liv. 34. Chap. 18.
- [62] Liv. 5 *de tuend. valct.* c. ult lib. 6 de loc. adf. c. ult. et lib. 14 method. méd. cap. 7.
- [63] Liv. 5 Tard, pass. cap. 5.
- [64] Tetrabiblos I. disc. III. chap. 32 et 33.
- [65] Liv. 2 c. XI.
- [66] Synops. Lib. 9. c. 39 et 40.
- [67] Lib. 3. c. 55 et 56.
- [68] Lib. 3. Fen. XIIX. c. IX.
- [69] Cap. XI.
- [70] Liv. 2 *de la Contenance.*
- [71] Problèm. Sect. 10. Prob. 19.
- [72] Les Thesmophories étoient des sacrifices et des fêtes en l'honneur de Cérés Thesmophore ou Législatrice, pendant toute la durée desquelles on s'envoyoit par toute la Sicile des gâteaux faits avec du miel et de la graine de Sésame. On donnoit à ces gâteaux la figure des parties naturelles de la femme, pour lesquelles les Syracusains avoient tant de vénération et d'amour qu'ils les portoient en cérémonie à ces fêtes célèbres. Les Romains, lorsque leurs moeurs furent dépravées, firent

construire des vases dont ils se servoient à leurs repas et auxquels ils donnoient la figure de la partie virile pour laquelle ils avoient tant de passion. Ce qui a fait dire à Juvénal, (satire 2): *Vitreo bibit ille Priapo: Celui-là boit dans un priape de cristal.*

La Sésame est une espèce de blé, selon Pline, et de légume selon Columela, que les apothicaires d'Italie nomment *Gingeoline*. Il ressemble au millet. Son huile est fort estimée et a la vertu de rendre stérile. Pline dit qu'il fût apporté des Indes. Ses feuilles sont rouges et ses fleurs vertes. Sa graine est blanche et renfermée dans de petits boutons, comme celle du pavot et sa racine est blanche pareillement. On n'en sème guère, parce qu'on prétend qu'il rend la terre stérile. Son nom en latin est *Sesamum*.

[73] *L'agnus-castus*, nommé par les Grecs *chaste*, par les Latins, *Vitex*, est un arbrisseau qui ressemble beaucoup à notre *Saule d'Amérique*. Il croit sur le bord des rivières et des torrents. Ses branches sont noueuses, longues et flexibles, ses feuilles assez ressemblantes à celles de l'olivier, ce qui l'a fait nommer par Mathiole *oilvoe agnus*, mais plus molles. Ses fleurs sont purpurines et quelquefois blanches. Son fruit est comme le poivre, chaud et astringent. Il y en a de blanc et de noir.

*Arnaud de Villeneuve* exagère les propriétés de l'agnus-castus avec une confiance qui étonne dans un homme instruit. Il assure que le moyen le plus sûr de conserver sa chasteté, est de porter habituellement un couteau dont le manche seroit fait avec le bois de cet arbrisseau. Le préjugé des anciens sur ce végétal s'est perpétué jusqu'à nous, et l'on fait encore dans les monastères, usage intérieurement et extérieurement des semences et des feuilles de cet arbrisseau, en se faisant une ceinture de ses branches ou une émulsion de sa semence avec l'eau de nénuphar. Voyez ce que rapporte à ce sujet M. de Lignac dans son *traité de l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état du mariage*, Lille, 1773. in-12, tome I, p. 100 et s.

[74] Liv. I Chap. CXVI.

[75] Lib. XXIV. cap. IX.

[76] De anim. lib. IX. c. XVI.

[77] Lib. VI. de Simp. med. fac. chap. 34.

[78] Le *scinc-marin* est une espèce de petit crocodile terrestre, que sa qualité anti-vénéneuse a fait entrer dans le fameux Mithridate, et sa vertu aphrodisiaque dans l'électuaire *Diasatyron*. Ce lézard en Égypte et en Arabie, ne se nourrit que de plantes aromatiques. Les paysans d'Égypte portent de ces lézards au Caire, d'où par Alexandrie, on les transporte à Venise et à Marseille, pour les disperser dans toutes les pharmacopées de l'Europe. Les Arabes et les Égyptiens s'en servent pour s'exciter à l'amour. Les Européens le rejettent, parce qu'il rend *maniaque*; au reste le scinc-marin résiste au venin, et augmente la semence. Dioscoride recommande la chair qui est autour de ses reins. Galien dit que ce sont les reins mêmes qu'il faut employer. Pline veut que ce soit la dépouille et les pattes. M. Lemery s'est déterminé pour l'usage des reins, qu'il ordonne de réduire en poudre, il en fixe la dose à 72 grains. On ne sauroit enfin être trop en garde contre la violence de ce remède.

[79] Lib. XI, *Contin.* c. V.

[80] Mot grec qui signifie *engendré par la masse et l'épaississement d'un suc*. Le foie est le premier de tous les parenchymes.

[81] Rabelais faisant allusion à cette manière de se procurer des forces pour la lutte amoureuse, dit *se frottez-le cul au panicaut* (\*), *vrai moyen d'avoir au cul passion*.

Une femme en mélancolie  
Par faute d'occupation,  
Frottez-moi lui le cul d'ortie,  
Elle aura au cul passion.

*Extrait du Ducatiana.*

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'ajouter encore une preuve aux observations de Meibomius, en faisant part à nos lecteurs d'une anecdote, non seulement étroitement liée au sujet que nous traitons, mais encore intéressante par la réputation de celui qui en est le héros. Il s'agit d'un chevalier romain, gouverneur d'Égypte, ami d'Auguste et de tous les beaux esprits de son temps, d'un poète charmant qui a servi de modèle aux *Barth...* aux *Dorat*, aux *Parny*, aux *Chabanon*, enfin de *Cornelius Gallus*, l'ami de *Virgile*, *Horace*, *Tibulle* et *Catulle* qui, comme ces derniers, a chanté l'amour au milieu de ses extases, et qui, au rapport de Pline, mourut d'une douce mort, ou plutôt s'endormit pour toujours sur le sein de celle qui faisait le bonheur de sa vie. M. de Lignac nous apprend que ce favori des Grâces ne devoit les transports et les faveurs enivrantes d'une jeune fille passionnée pour lui, qu'au fouet qu'elle recevoit fréquemment d'un père rigoureux qui, croyant la punir par ce châtement, des fautes que lui faisoit commettre un tempérament trop lascif, ne travailloit au contraire qu'à l'augmenter et servoit ainsi, sans le savoir, les vues du voluptueux poète. Ce trait m'en rappelle un autre dont j'ai été le témoin. Un écolier de rhétorique, et mon condisciple, menacé du fouet par le régent, trouva le moyen de s'y soustraire par cette réponse hardie et indécente: « Vous me rendriez un grand service, je n'osais vous le demander, mais vous devriez savoir qu'à mon âge on ne le craint plus. »

(\*) *Le Panicaut est une espèce de chardon qu'on appelle à cent têtes, en latin eryngium. Ses feuilles sont bonnes à manger, lorsqu'elles sont tendres et confites dans le sel. Elles sont aromatiques, et de viennent en croissant, épineuses et piquantes.*

[82] Trad. de l'abbé de Lille.

### **Extraits des articles de quelques auteurs cités dans cet ouvrage.**

(A) Il y eut plusieurs Asclépiades. Un d'eux vivoit sous Trajan, et fut d'abord rhéteur, et ensuite médecin à Rome. Il mourut d'une chute, dans un âge très-avancé. Pline cite ses cinq remèdes: l'abstinence des viandes et du vin dans certaines occasions. Les frictions, la promenade et la voiture.

(B) *Jérôme Mercurialis*, mort à Forlì, sa patrie, en 1596, à 66 ans, professeur de médecine à Padoue, à Bologne et à Pise. Ses compatriotes lui érigèrent une statue. Ami généreux, vivant avec éclat, et charitable envers les pauvres; il n'en laissa pas moins 120,000 écus d'or à ses héritiers. Il étoit de belle taille, de bonne mine, d'une grande douceur et d'une piété exemplaire. Il a laissé des ouvrages pleins d'érudition. 1°. *De arte Gymnasticâ*, 1602, in-4°. 2°. *De morbis mulierum*, 1601, in-4°. 3°. *Des notes sur Hyppocrate et sur Pline l'ancien*.

(C) *Thomas Campanella*, dominicain calabrois, emprisonné 27 ans pour avoir montré plus d'esprit qu'un vieux professeur de son ordre. Il eut sept fois la question, pendant vingt-quatre heures de suite, et ne fut élargi qu'à la sollicitation du pape Urbain VIII. Il vint à Paris, protégé (en 1624) par le cardinal de Richelieu, et y mourut en 1639, à 71 ans, pour avoir pris de l'antimoine. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Atheismus triumphatus*, et plusieurs autres.

(D) *Jean Pic*, prince de la Mirandole et *de la Concorde*, né en 1463, d'une famille illustre, fut dès sa plus tendre jeunesse, un prodige de mémoire et de science, et qui, dit-on, possédoit vingt-deux langues à l'âge de dix-huit ans. Ses ouvrages sont recueillis en un vol. in-fol. Bâle 1601. 1°. *Des livres sur le commencement de la Genèse*. 2°. *Un traité de la dignité de l'homme*. 3°. *De l'être de l'univers*. 4°. *Règles de la vie chrétienne*. 5°. *Traité du royaume de J.C. et la vanité du monde*. 6°. *Trois livres sur le banquet de Platon*. 7°. *Une exposition de l'oraison dominicale*. 8°. *Un livre de lettres*. 9°. *Disputationes advesus astrologiam divinatricem*. Bologne 1495. in-folio, rare.

(E) *Jean Nevisan*, jurisconsulte Italien, natif d'Asti, mort en 1540, étudia le droit à Padoue, et l'enseigna à Turin. Son principal ouvrage est celui que cite ici *Meibomius*, *Sylva Nuptialis, lib. 6. in quibus matrimonii, dotium, filiationis, adulterii materia discutitur*. Lyon 1772, in-8. liv. curieux, qui souleva tout le beau sexe contre lui.

[Darin behauptet er, daß die Frau vom Urheber des Guten geformt wurde, bis der Kopf geschaffen werden mußte, dies war eine Produktion des großen Feindes der Menschheit: „Permisit Deus illud facere dæmonio.“ – *rfm*]

(F) *Ludovicus Cælius Rhodiginus*, né à Rowigo, dans l'état de Venise, en 1450 savant dans le latin et le grec, professeur à Milan et ensuite à Padoue, où il mourut en 1525, à soixante-quinze ans; son nom de famille étoit *Rîcheri*; *Jules César Scaliger* fut son disciple, et les talens de l'élève justifient les éloges qu'il prodigua à son maître, en l'appellant le Varron de son temps. Rhodiginus fit un voyage en France, et Charles VIII le combla de bienfaits. Il fut enterré dans le couvent de St.-François, à Rowigo. Balthazar de Bonifaci, archidiacre de Trévigi, fit son éloge funèbre, qu'il termine par ce distique.

A Duplici patriâ nactus cognomina bina,  
Cælius in cælis, hic Rhodiginus eris.

Son principal ouvrage est celui: des *Anciennes leçons*, en trente livres.

(G) Tout le monde lettré connoît le fameux *André Tiraqueau*, né à Fontenay-le-Comte, dont il fut lieutenant-civil, et mort en 1558, dans un âge tres-avancé. Il fut conseiller au

parlement de Paris, et rendit beaucoup de services à la France sous François I et Henri II. Juge intègre, et savant infatigable, ses occupations ne l'empêchèrent pas de donner au public un grand nombre d'excellens ouvrages. Il fit vingt enfans et vingt ouvrages. Il fut l'ami du fameux chancelier de l'hôpital. On lui fit cette épitaphe. *Hic jacet qui aquam bibendo, vîgint liberos suscepit, viginti libros edidit. Si merum bibisset, totum orbem impleret.* Ainsi traduite par Desforges Maillard,

Ci gît le fameux Tiraqueau,  
Ce grand commentateur de loix et de coutumes,  
Qui ne but jamais que de l'eau,  
Eut vingt enfans, fit vingt volumes:  
On croit que cet homme divin,  
Dont la verve étoit si féconde  
De ses productions auroit rempli le monde,  
Si, comme un autre, il avoit bu du vin.

[Voyez le journal historique de Verdun sur les matières du temps. Oct. 1752, p. 284.]

(H) *Othon Brunfels*, fils d'un tonnelier de Mayence, ainsi nommé du bourg où il nâquit, se distingua dans les lettres, les langues savantes et la théologie et fut religieux à la chartreuse de Mayence. Il étoit valétudinaire, inquiet, mélancoliques inconstant et fâcheux avec ses amis. Il fut un des premiers qui suivirent Luther, sortit secrètement du monastère et se retira à Strasbourg, ensuite à Basle, où il fut reçu médecin en 1530. Revenu à Strasbourg, et de là envoyé à Berne, il y mourut six mois après, le 23 Octobre 1534, d'une maladie inconnue aux médecins, ayant la poitrine toute en feu, et la langue noire comme du charbon. Ses ouvrages sur la médecine, sont: 1°. *Catalogus illustrium medicorum.* 2°. *Onomasticon medicinæ, etc.*

(I) Fr. Junctinus ou Giuntino, mathématicien Florentin, d'abord carme, ensuite apostat, est auteur des commentaires latins sur la sphère de *Sacro Bosco*, et mourut vers la fin du seizième siècle. Il vécut errant, inquiet et libertin, et fut accablé sous les ruines de sa bibliothèque. L'astrologie judiciaire sur laquelle il fit divers ouvrages, ne lui avoit pas annoncé ce genre de mort, dont il se seroit préservé.

(K) *Marsilio Cagnati* de Véronne, professeur de médecine à Rome, sous le pontificat de Clément VIII et Paul V. Il étudia à Padoue, sous Zabarella, et se fit une grande réputation dans les langues, les belles lettres, la philosophie et la médecine. C'étoit un homme très-mélancolique, sévère, parlant très-peu, mais avec beaucoup d'éloquence et de facilité. Nous avons de lui: *De Sanitate tuendâ libri 2. opuscula varia; variæ Lectiones, etc.*

(L) Origène, surnommé Adamantius, à cause de son assiduité au travail, nâquit à Alexandrie, l'an 185 de J.C. Tout le monde connoît cet homme étonnant pour le savoir, le courage dans les persécutions, la grande piété et les nombreux ouvrages qu'il a laissés. Léonide son père avoit tant de vénération pour lui qu'il alloit lui baiser la poitrine pendant qu'il dormoit. Origène à 18 ans fut chargé d'instruire les fidèles d'Alexandrie. Les femmes fréquentant son école, il crut fermer la bouche à la calomnie,

en se faisant lui-même l'opération douloureuse, qui le privoit des organes de la génération, s'imaginant être autorisé à cette cruauté par un passage de l'écriture: mais ce fut précisément ce qui lui ferma tous les chemins aux dignités ecclésiastiques.

Voyez *Bayle. Lucien*, tom. 3, et le traité des Eunuques de M. *Charles Ancillon*, première-partie, chap. 5, art. *Vallesiens*.

(M) Isidore (Saint) de Séville, fils d'un gouverneur de Carthagène, élevé par Léandre son frère, évêque de Séville. Il fit entre autres ouvrages vingt livres *d'Origines* ou *Etymologies*. Il succéda à son frère en 601. et mourut en saint en 636, également regretté des savans, des pauvres et de toute l'Espagne dont il étoit l'oracle. Le concile de Tolède, de 653, l'appelle le *docteur de son siècle et le nouvel ornement de l'église*. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Dom Dubreuil, bénédictin. Paris 1601, et Cologne 1613, in-folio.

(N) Aetius ou Aece, médecin d'Amide, ville de Mésopotamie, sur le Tibre, étudia à Alexandrie sur la fin du quatorzième siècle. Il fut le premier médecin chrétien qui laissa des écrits sur la médecine. Il suivit la méthode des Egyptiens, excella dans la chirurgie et les maladies des yeux. L'ouvrage dont il est question, qui a pour titre: *Tetrabiblos* est en seize livres. Les huit premiers sont imprimés en grec, chez Alde; Venise, 1534, in-fol. Et les huit dernier, M. SS. dans la bibliothèque de l'empereur, à Vienne. C'est une compilation, mais pleine de choses qu'on chercheroit vainement ailleurs. Elle a été traduite en latin par *Janus Cornarus*, et imprimée à Bâle, chez Froben 1542, sous ce titre: *Contracta ex veteribus medicina: etc.*

(O) Nicolas Perrot, né à Sasso-Ferrato, d'une famille illustre, mais pauvre. Il fut conclaviste du Cardinal Bessarion, après la mort du Pape Paul III, Gouverneur de Pérouse, ensuite de l'Ornbrie, et archevêque de Siponto en 1458, et mourut en 1480 à Fugicura, sa maison de plaisance, auprès de sa patrie. Ses ouvrages sont: 1°. Traduction des cinq premiers livres de *Polybe*. 2°. *Traité sur le serment d'Hyppocrate*. 3°. *Du Manuel d'Epictète*. 4°. Du Commentaire de *Simplicius*, sur la physique d'Aristote. 5°. Des Harangues. 6°. Des Lettres. 7°. Des Poésies Italiennes. 8°. Des Commentaires sur le *Stace*. 9°. *De generibus Metrorum* 10°. *De Horatii Flacci ac Severini metris*. 11°. *Cornucopia, seu latinæ linguæ commentarius* (sur Martial.) 1513 in-fol. 12°. *Rudimenta Grammatices*. Romé 1475, in-fol. Cette dernière édition est très-rare.

(P) *Quintus-Septimius-Florens Tertullianus*, prêtre de Carthage, et fils d'un centenier dans la milice, sous le Proconsul d'Afrique, mourut vers l'an 216, sous le règne d'*Antonin Caracalla*. Il se fit chrétien, et fut le plus éloquent défenseur du christianisme, avant qu'il eût embrassé le *Montanisme*. La meilleure édit. des ouvrages de ce père illustre de l'Eglise est celle de Venise, en 1746. Vassoult a donné en 1714 et 1715, une belle traduction de son Apologie pour les Chrétiens, avec des notes. *Thomas*, seigneur *du Fossé*, sous le nom de la *Motte*, a donné une excellente vie de Tertullien et d'Origène.

(Q) *Nicolas de Lyre*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie, entre Sées et Evreux. Il étoit né Juif, et étudia sous les Rabbins, mais il se convertit et

prit l'habit des Frères Mineurs, en 1292. Cet auteur possédoit très-bien la langue hébraïque. La Reine Jeanne, Comtesse de Bourgogne, et femme de Philippe V, dit le Long, le nomma un des exécuteurs de son testament, en 1325. Il mourut Provincial de son ordre, à Paris en 1340. Nous avons de lui entr'autres ouvrages: *des Postilles*, ou *petits commentaires sur la Bible*. Lyon, 1596.

(R) Avicenne, Philosophe et Médecin Arabe, de Bochara en Perse, né l'an 370, de l'Egire, Médecin et Visir du Sultan Cabous, et mort de ses débauches, l'an 428, à 56 ans. Cet homme avec une mémoire prodigieuse, et sachant l'alcoran par coeur et les livres de Métaphysique d'Aristote, les lut quarante fois sans y rien entendre. Ses ouvrages ont été imprimés à Rome, en arabe, par les soins de Sixte IV, en 1489, et traduits en latin par Gérard de Crémone, André Alpagus et autres. 1°. *Canonum Medicinæ*, lib. 4. 2°. *De Medicinis Cordialibus*. 3°. *Cantica*. 4°. *Opera philosophica*, etc.

(S) *Fulgentius Placiades*, Evêque de Carthage dans le sixième siècle, auteur de trois livres de Mythologie, imprimés par les soins de Jacques Comelin, en 1599, avec *Hyginus*, *Julius Firmicus Maternus* et *Alberic*. La première édit. est celle d'Ausbourg 1517, avec des notes de Jacques Locher. On lui attribue encore un livre de l'allégorie de Virgile, adressé à Chalcide le Grammairien.

(T) Nemesius, Philosophe Chrétien, natif et Evêque d'Emese en Phénicie, sur la fin du quatrième siècle. Nous avons de lui un livre *De la nature de l'homme*, qui, se trouve grec et latin dans la bibhotheque des Pères, et où il soutient la préexistence des ames. Ses mœurs honorèrent la Philosophie et la Religion.

(U) Sennert (Daniel) fils d'un Cordonnier de Breslaw, né en 1572, devint Docteur et Professeur en médecine à Wirtemberg, et mourut de la peste en 1637, à soixante-cinq ans. Ses ouvrages furent imprimés à Venise en 1640, 3 vol. in-fol. et plusieurs fois depuis. Ils forment une bibliothèque complète de médecine, et valent beaucoup mieux que plusieurs de nos modernes écrits. Sa passion pour la Chymie, sa liberté à refuter les anciens, et la singularité de ses opinions lui firent beaucoup d'ennemis. Il suivit la méthode de Galien. André Sennert, son fils, mort à Wirtemberg en 1689, à quatre-vingt-quatre ans, y enseigna pendant cinquante-un ans les langues orientales, et soutint par plusieurs gros livres, la réputation de son père.

(V) Oribase de Pergame, disciple de Zénon de Chypre, et médecin de *Julien l'Apostat*, qui le fit Questeur à Constantinople. Exilé sous les Empereurs suivans, il se fit estimer des barbares même, par sa vertu. Rappelé par la suite, il mourut au commencement du cinquième siècle. Le plus estimé de ses divers ouvrages, imprimés à Bâle, en 1557, 3 vol. in-folio, est son livre *des Collectons*, entrepris à la prière de Julien, et puisé dans Galien et autres. Il ne nous reste que dix-sept livres de cet ouvrage qui en avoit soixante-douze.

J. H.

## NOTICE

### ***Des auteurs cités dans l'Ouvrage de J. H. Meibomius, et que j'ai consultés pour corriger cette édition.***

Festus. Titus et Asclépiade. Coelins Aurelianus Rhrasès. Antoine Gaignier. Valescus de Tarente. Sénèque. Juste-Lipse. Jérôme Mercurialis. Galien. Thémison. Elidœus de Padoüe. Thomas Campanella. Menghus Faventicus. Pétrone. Jean Pic, Comte de la Mirandole. Jean Mévisan. Coelius Rhodiginus. André Tiraqueau. Othon Brunsfeld. Franciscus Junctinus. Aristote. Ennius. Quintilien. Hippocrate. Marsilio Cagnati. Jérôme Montuus. Origène. Isidore. Saint-Jérôme. Arnobe. Suidas. Petrus. Laurembergius. Celse. Bodin. Brisson. *antiquités du droit civil*. St.-Mathieu. Jérémie. St.-Paul. Salomon. St.-Pierre. Fr. Ranchin. Aëtius. Catulle. Martial. Perse. Juvenal. Nicolas Perrot. Mathœus. Martinius. Tertullien. Hésychius ou Isicius. St.-Augustin. Nicolas de Lyre. David. Ausonne. Avicenne. Fulgence Varron. Lactance. Ovide. Apulée. Tibulle. Suétonne. Barthelemy Montagnana. Nemesius. Joh. Marthæus. Garyopontus. Sennert. Arétée. Oribase. Gaspar Hoffmann. Kariesatos. Jean Beverovicus. Jean Barclay. Pierre d'Etrlesunde. (anecdotes moscovites.) Béroalde. Prudence. (Histoire des martyrs.) Dempster. Cardan. Olhafius. Wormius. Actuarius. Nath. Highmorus. Papias, le grammairien. Alexandre Trallien. Pline. Licinius Calvus. Théodoré Priscien. Paul Eginete. Aaron. Dioscuride. Ælien. Misih. Virgile. Scribonizs Largus. Plaute.

### **Auteurs cités dans les notes du Traducteur.**

Lucien et Perrot d'Ablancoürt. Pérégrinus. Diogène. Racine. Sénèque. Vossius. Horace. Le marquis de Langle. Ménage et Furetière. M. l'abbé Chappe Auteroche. L'Abbé Boileau. Columella. Matthiole. Arnaud de Villeneuve, M. de Lignac. M. Lemery. Rabelais. Le Duchat (Ducatiana) Cornélius Gallus.

FIN.

## **On trouve aux mêmes adresses:**

Poèmes philosophiques sur l'homme, 1 vol. in-18, frontispice gravé, représentant la résurrection des arts. 2 liv. 10 sous.

Les nuits de la Conciergerie, rêveries mélancoliques et poésies d'un proscrit; 1 vol. in-18, fig. 3 liv. 10 sous.

Les soupirs du cloître, ou le triomphe du fanatisme, épître, par Guymond de la Touche, nouvelle édition, augmentée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, et autres poèmes choisis. 1 vol. in-18, 2 liv. 10 sous.

Le Pain béni, poème et autres pièces choisies de Marigny, nouvelle édition, 1 vol. in-18, 2 liv. 10 sous.

Les Amours de Henry et Madeleine., poème érotique en 2 chants, nouvelle édition, augmentée de plusieurs pièces en vers et en prose qui n'ont jamais été imprimées, 1 vol. in-18, fig. 2 liv. 10 sous.

Œuvres galantes de Palmarêze, 3 vol. in-18, jolie édition, beau papier, 9 liv.

L'éloge de *quelque chose*, dédié à *quelqu'un*, suivi de l'éloge de *rien*, dédié à *personne*, nouvelle édition, augmentée du poème latin de Passerat, in-titulé: *Nihil*, et autres pièces également piquantes, par divers auteurs célèbres. 1 vol. in-18, 2 liv. 10 sous.

Lucina sinè concubitu, ou le plaisir sans peine, traduit de l'anglais de Johnson, par le citoyen Moët, et Concubitus sinè Lucina, par Combes, avec le supplément, ouvrage singulier, dans lequel il est démontré qu'une femme peut concevoir et enfanter sans le commerce de l'homme. 1 vol. in-18, 3 liv.

Les Serins, poème didactique, formant avec les notes un traité complet pour l'éducation des serins; 1 vol. in-18, 2 liv. 10 sous.

Histoire d'Hyppolite, comte de Duglas, par la citoyenne d'Aulnoy, nouvelle édition, 3 vol. in-18, avec de très-jolies figures, 7 liv. 10 sous.

*Tout le monde connaît ce roman , qui a eu une infinité d'éditions : celle que nous annonçons est extrêmement soignée ; elle est en petit texte, sur beau papier.*

Le despotisme, poème, et autres poésies patriotiques, par Mercier de Compiègne, 15 sous.

*Cet opuscule, composé sous les verroux du despotisme le plus barbare, les yeux sans cesse fixés vers le glaive de la mort suspendu sur sa tête, tient un rang distingué parmi les productions de l'auteur. Il a obtenu la mention honorable de la Convention nationale, le 7 frimaire, et tous les journaux en ont fait le plus grand éloge.*

La morale du deuxième âge, ou idylles morales, tirées des jeux de l'enfance, par Mercier de Compiègne; 1 vol. in-18, 15 sous.

Histoire du Petit Jacques, ouvrage moral, mis à la portée des enfans, traduit de l'anglais, nouvelle édition; 1 vol. in-18, 1 liv.

— Le même, en papier d'Hollande superfin; 2 liv\* 10 sous.

Histoire d'Olivier Cromvel, par A.J. Dugour, 2 vol. in-18, fig. 8 liv.

Les nuits d'hiver, variétés philosophiques et sentimentales, recueillies par Mercier de Compiègne; 1 vol. in-18, fig., 3 liv. 10 sous.

*Choix de nouvelles en prose et en vers, qui n'ont jamais été imprimées, ou qui sont devenues rares. Poésies de Camille Desmoulins, antérieures à la révolution, et qui n'y ont aucun rapport, Idylles orientales, sonnets traduits de l'italien et de l'espagnol, romances et observations sur différent points de philosophie et de politique, tout assure à ces nuits un succès brillant.*

L'innocence du premier âge, ou les amours de Pierre Lelong et Blanche Bazu, par Sauviçny; 1 vol. in-18, fig., 3 liv. 10 sous.

*La réputation de cet ouvrage nous dispense d'en faire l'analyse et l'éloge. L'exécution typographique en est très-belle, ainsi que les gravures.*

Histoire corrigée de Robinson Crusoë dans son isle déserte, ouvrage rendu propre à l'instruction de la jeunesse, sur l'avis et le plan de J.J. Rouiseau) 2 vol. in-18, fig. 5 liv.

Précis historique de la prise de Valenciennes; in-8°, 1 liv. 10 sous.

Concerts de Romainville, choix d'idylles, ariettes et vaudevilles; 1 vol. in-18, fig., 6 liv.

Soirées de mélancolie; 1 vol. in-18, fig., 7 liv.

Choix lyrique et sentimental; 1 vol in-18, avec 4 superbes gravures, dessinées par Queverdo; 5 liv.

Gérard de Velsen, nouvelle historique, par Mercier de Compiègne; 1 vol. in-18, fig., 4 liv. 10 sous.

Ismaël et Christine, nouvelle historique, par le même, 1 vol. in-18, fig., (2me édition) 4 liv.

Histoire de Marie Stuart, par le même; 2 vol. in-18, avec jolies estampes, 9 livres.